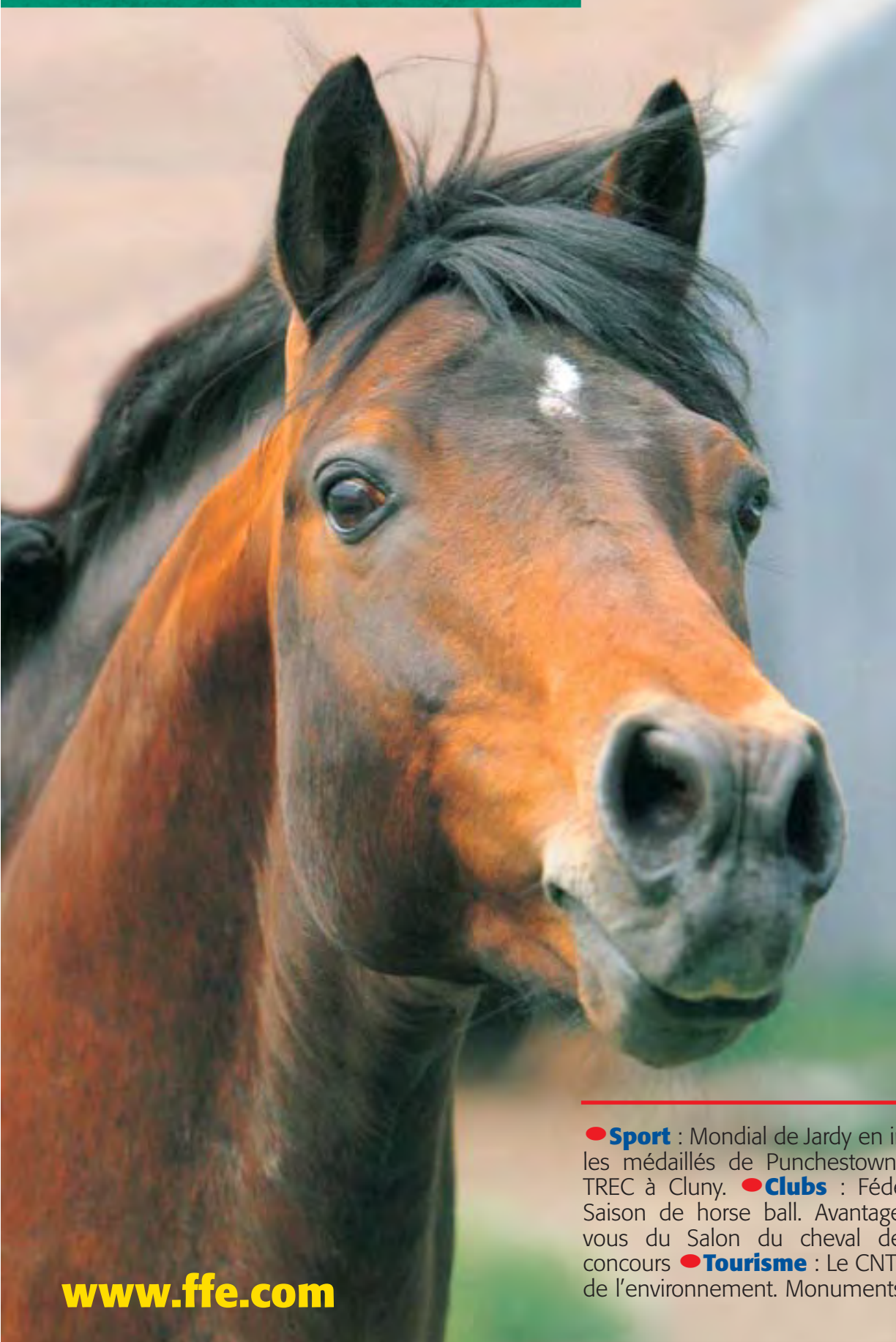


N° 39

Novembre 2003

La REF

La Revue de l'Équitation



● **Sport** : Mondial de Jardy en images. Gros plan sur les médaillés de Punchestown. Western à Dinard. TREC à Cluny. ● **Clubs** : Fédératives en Avignon. Saison de horse ball. Avantages licences. Rendez-vous du Salon du cheval de Paris. Formulaires concours ● **Tourisme** : Le CNTE dans la FFE. Année de l'environnement. Monuments Nationaux de Paris.

www.ffe.com



Mensuel officiel de la Fédération Française d'Équitation - Abonnement 1 an : 50 €

Votre licence 2004 vaut de l'or !



**Albanu...
Cadeau**

20% sur les bracelets en crins tressés
issus du toilettage
de chevaux
via www.ffe.com.



GRINCHALL
Assurance - Services Clients



S'assurer

Souscrire la RCPE, extension
de la licence pratiquant, c'est
acheter votre tranquillité !
tarif 2004 : 23 € pour le
1^{er} équidé, 17 € à partir du 2^{ème}.



**SALON CHEVAL
PARIS
30 NOVEMBRE**

Visiter

L'entrée 9 € au lieu de 11 €
CSI vendredi 28 novembre à
20 h : 15 € au lieu
de 30 €



Visiter

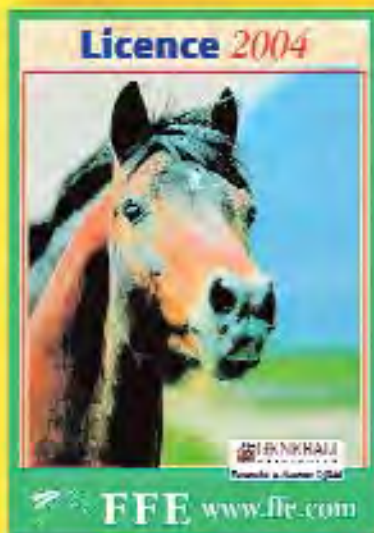
Tarif réduit pour tous les licenciés
FFE dans les 100 monuments
naturnaux.



La REF

S'Informer

45 € au lieu de
50 € l'abonnement
d'un an à la REF,
le mensuel
officiel de la FFE.



Europcar Voyager



Tarif contrat groupe FFE.
Réserver par le
08 25 35 63 56.
Numéro client :
43 91 24 40



Cadeau

10% de réduction sur le
nouveau jeu de société
entièrement consacré
au cheval approuvé par
l'ENE et la FFE.



National client

Voyager

Tarif contrat groupe FFE.
Réserver par le 08 25 16 12 12.
Numéro de client : 400 70 02



Mercurio Voyager

-30% sur la chambre Mercurio.
Réserver par le 08 25 88 33 33.
Code client : FFEQ.



HORSE WOOD S'équiper

-10% sur 1 achat par an dans tous les
magasins sur présentation
de la licence.



Actualité

AG FFE au Salon du cheval	Objectif quorum	4
L'édito de Jacqueline Reverdy	Sur l'élan des médailles	5
Essentiel de vos rendez-vous	A noter sur votre agenda	6
Fédératives	Angers et Avignon	8
Remise des trophées Pégase	Une soirée ailée	10
L'actualité en photos	Arrêts sur images	11
Salon du Cheval de Paris	Les enfants autistes se préparent	14
On en parle au club house	Fais nous rêver	26
Courrier des adhérents	Point de vue des lecteurs	27

Tourisme équestre

TREC France	Tempête sur le podium	28
Actualité internationale	Informations FITE	29
Année de l'environnement	Les actions menées	30
Statut du CNTE	Le CNTE particularité de la FFE	33
Monuments nationaux	Paris capitale	34

Sport

Mondial de Jardy	Du sport et des podiums	12
Européens d'endurance	La France championne d'Europe	15
Européens de complet	Elaboration d'une victoire	18
Rencontre	Nicolas Touzaint	20
Championnat de France	Dinard à l'heure du western	22
La page de l'ENE	Construction de cross	41

Clubs

Les nouveaux adhérents	En août et septembre	36
La page du GHN	Rapport de branche 2002	43
Les pages du CNEFE	Le local et le matériel de sellerie	44
Horse ball 2003-2004	Plus simple, mieux adapté	46
Parc Equestre fédéral	Vos rendez-vous	46
Horse ball 2004	DUC Formulaire 3	47
Les informations FFE club	Echéances, promotion et Salon	48
Concours club & ponam 2004	Formulaire page organisateur	49

Référence

Services FFE	Toutes les coordonnées	42
Commissions	Antidopage de 1 ^e instance	50
Tableau de bord licenciés	Au 15 octobre 2003	52
Tableau de bord des concours	Septembre 2003	55

Calendriers

Concours FEI monde	Décembre 2003	58
Concours amateur & pro	Décembre 2003 & sommaire BO	58
Concours club et ponam	BO de décembre 2003	59
Sessions BAP & APB	Calendrier 2003-2004	62



Photos : FFE/PSV, DL, CNTE, CG

AG FFE : objectif quorum

Documents de vote

Début novembre, je reçois la grande enveloppe de la FFE avec tous les documents de vote.



Droit de choisir

Je m'intéresse à la vie associative de la FFE. Les statuts de la FFE m'ont donné le droit de vote direct. Je l'utilise.



Lundi 24 novembre

Je poste mon bulletin de vote complété dans l'enveloppe prévue, avant le lundi 24 novembre



Vote sur place

Si je veux, je peux aussi apporter mon bulletin à Paris pour voter sur place à l'AG.



**Pour l'équitation,
je vote à l'AG de la FFE**

La REF

La Revue de l'Equitation

Editeur

Fédération Française d'Equitation
9, boulevard Macdonald
75019 PARIS

Secrétariat

Parc Equestre. 41600 LAMOTTE
T 02 54 94 46 46 F 02 54 94 46 47
Mèl ref@ffe.com

Rédactrice en chef

Danielle Lambert

Rédactrice

Frédérique Monnier

Comité de rédaction

Hervé Delambre
Martine Fernet
Jean-Claude Gast
Jacinte Giscard d'Estaing
Danielle Lambert
Serge Lecomte
Olivier Le Page
Pascal Marry
Jacqueline Reverdy

Photo couverture

Jehan-Baptiste de Monléon

Photos

FFE/PSV/DL/FM/JLP/GG
CNETE
Annie Le Page-Viger
Maindru
Monuments Nationaux
Nathalie Pasquel

Ont participé à ce numéro

Jacques Aguétant, Christelle Bérenger, Raphaël Dubois, CNEFE, service Communication, Sylvie Duterque, Nathalie Fey, Patrick Galloux, GHN, Céline Grenesche, Stéphane Lemasson, Anne-Marie Minvielle, Catherine Roux, Frédérique Said, Julien Sellier.

Abonnement

1 an : 50 €
1 an licenciés : 45 €

Conception

Danielle Lambert
Serge Lecomte

Graphisme

Pauline Napoly pour X. Gasselin
communication

Réalisation - Impression

IDP Grignon
77370 FONTENAILLES

Commission paritaire

0208G80336

Directrice de la publication

Jacqueline Reverdy

Tirage

10 000 exemplaires

Documents joints

1 Afficheval
1 affiche Yakari
1 affiche Generali Open de France
1 affiche Danseur

Sur l'élan des médailles



Photo : FFE/PSV

Les équipes de France ont remporté 14 médailles. C'est davantage qu'en 2002 où les compteurs s'étaient arrêtés à 12.

La moisson 2003 est de 7 titres, 5 médailles d'argent et 2 médailles de bronze dans les mêmes disciplines que l'année dernière, attelage, complet, CSO, endurance, trec, horse ball et voltige.

Je félicite pour ce bilan les cavaliers, meneurs, grooms, voltigeurs, longeurs. Ils ont su faire l'investissement personnel nécessaire pour se montrer les meilleurs au niveau européen ou mondial. Merci aux propriétaires qui leur ont fait confiance et au staff qui les a entourés avec compétence.

Je me réjouis tout particulièrement de la fiabilité dans la performance du DTN, Olivier Le Page, et des entraîneurs nationaux, Thierry Touzaint, Jean-Maurice Bonneau, Jacques Tamalet, Pierre Cazes, Jean-Michel Pinel,

Thomas Soubes et Thierry Maurouard.

Toutes ces médailles font bouler de neige et l'équitation est de mieux en mieux prise en compte par les médias. On l'a vu le week-end du 21 septembre où les médailles de Punchestown et Jardy ont été bien relayées par les télévisions.

Retrouvons-nous au Salon du Cheval pour des rencontres conviviales autour de nos champions.

Jacqueline Reverdy

● **Téléthon**

La FFE soutient le Téléthon. L'édition 2003 aura lieu les 5 et 6 décembre.

Vous souhaitez organiser une manifestation pour recueillir des dons ?

Liste des coordinations départementales sur www.telethon.fr.

● **Force réglementaire**

Ceci est le mensuel officiel de la Fédération Française d'Equitation. Les informations qui y sont publiées ont force réglementaire, sauf pour les concours amateur & pro où c'est le BO FFE Compet qui a force réglementaire.

En novembre et décembre

1-9 novembre

11e salon international de Saumur

Nouveau nom pour le cru 2003 : Ar(t)cheval. 37 œuvres de l'Europe à l'Asie exposées au centre d'art Bouvet-Ladubay.

Contact : Comité équestre de Saumur T 02 41 67 26 37 F 02 41 67 64 91



7-11 novembre

9e Equitalyon à Eurexpo Lyon

Nouveautés 2003 : présentation du show Equitalyon au cours de 3 représentations, finale du championnat de France de ski joring.

Et toujours, le jumping national 1, l'espace enfant. **www.equitalyon.com.**

14-15 novembre

Colloque La nouvelle mission du maréchal ferrant à Troyes

Organisé par l'association des Compagnons du devoir du tour de France en collaboration avec l'UNIC, ce colloque aura lieu à la Maison de l'outil à Troyes. **Contact : Les compagnons du devoir T 01 44 78 22 50**

21 novembre

9e congrès de l'institut de droit équin à Versailles

Thème : l'acceptation des risques dans le cadre des compétitions, la pratique équestre et les soins. Interventions de juristes et de professionnels du cheval.

Contact : Institut du droit équin T 05 55 45 76 00 F 05 55 45 76 01. Mèl ide@drec.unilim.fr.

24 novembre

Date limite de renvoi des votes par correspondance

Renvoyez votre bulletin de vote dans les enveloppes prévues dès réception des documents de vote. Les statuts ont donné le vote direct aux clubs sur la base une licence = une voix.

Ne donnez pas l'impression que les clubs ne s'intéressent pas à la vie associative de la FFE.



29 nov.-7 déc.

32e Salon du cheval de Paris

Edition 2003 sous le signe de l'élevage avec encore plus de chevaux. CSI le premier week-end. Vendredi 28 et samedi 29 novembre à 20 h et dimanche 30 novembre à 12 h.

12 enfants autistes feront à poney le défilé d'ouverture du Grand prix du 30 novembre à 14 h 30, épreuve qui leur est dédiée. Nuit du Cheval le second week-end avec une session supplémentaire : vendredi 5 et samedi 6 décembre à 20h30 et dimanche 7 décembre à 17h. **www.salon-cheval.com**



4 décembre

Assemblée générale de la FFE à la Porte de Versailles

Prenez date pour vous retrouver autour des élus de la FFE le jeudi 4 décembre à partir de 14h Salle Sirius, hall 7.

17 décembre

Assemblée générale du CNTE à La Villette

Rendez vous Tourisme dans les locaux du CNTE.

**29 novembre
4 janvier**

Le petit lutin bleu, spectacle de Noël à Chantilly

Le petit lutin bleu va aider Dame Poussière à rechercher la poudre d'étoile dérobée par Croquemitaine...Telle est l'histoire mise en scène par le Musée vivant du Cheval pour son désormais traditionnel spectacle Noël, le Cheval et l'enfant.

**Contact : Musée vivant du cheval : T 03 44 57 91 79/03 44 57 40 40.
www.musee-vivant-du-cheval.fr.**



A noter sur votre agenda 2004

16-21 avril

Assemblée générale de la FEI

Tout le staff international de l'équitation se retrouvera à Paris pour l'AG annuelle.



4-25 juillet

Generali Open de France 2004

Session poneys du 4 au 11 juillet. Clôture des engagements, le vendredi 11 juin à midi. Concours pris en compte pour les qualifications, du 2 juin 2003 au 6 juin 2004. Session chevaux du 20 au 25 juillet. Clôture des engagements, le vendredi 25 juin à midi. Concours pris en compte pour les qualifications, du 16 juin 2003 au 20 juin 2004.



**30 juillet
1 août**

Equirando 2004 à Chalon-sur-Saône

Grand rendez-vous annuel des randonneurs



13-29 août

Jeux olympiques d'Athènes 2004

CCE du 15 au 18 août, dressage du 20 au 25 août et CSO du 22 au 27 août.

Principaux Internationaux en France en 2004

Attelage

Du 6 au 8 février	Bordeaux (33)	CAIW
Du 28 avril au 2 mai	Conty (80)	CAI 1/2/4 chx, 2/4 poneys
Du 10 au 13 juin	Saumur (49)	CAI-A 2/4 chx 4 poneys
Du 14 au 18 juillet	Le Pin au Haras (61)	CAI-A 1/2/4 Chx & poneys

Concours Complet

Du 20 au 23 mai	Saumur (49)	CCI***
Du 27 au 30 mai	Macon - Laizé (71)	CCIP* / **
Du 26 au 29 août	Martinvast (50)	CIC*/**/** W
Du 14 au 17 oct.	Lion d'Angers (49)	CCI**/CIC**/Monde 6-7 ans
Du 20 au 24 oct.	Pau (64) CIC	Finale W et CIC**

Dressage

Du 23 au 25 avril	Saumur (49)	CDI P J YR
Du 29 avril au 2 mai	Saumur (49)	CDI O**
Du 16 au 19 sept.	Saumur (49)	CDI***

Endurance

Le 8 mai	La Baule (44)	CEIO*** 160 km
Du 28 au 29 août	Compiègne (60)	CEI*** 120 km championnat du monde 7et 8 ans/160 km

Sauts d'obstacles

Du 6 au 8 février	Bordeaux (33)	CSI W
Du 4 au 6 mars	Paris Bercy (75)	CSI W
Du 15 au 18 avril	Fontainebleau (77)	CSIPA/CSIOP
Du 6 au 9 mai	La Baule (44)	CSIO*****
Du 7 au 9 mai	Le Touquet (62)	CSIP A/CSIJ A et B
Du 10 au 12 sept.	Chantilly (60)	CSI****
Du 24 au 26 sept.	Jardy (92)	CSI*****
Du 26 au 28 déc.	Paris (75)	CSI****

Voltige

Du 9 au 11 avril	Saumur (49)	CVI**
------------------	-------------	-------

Les Fédératives

● Le programme

Tables rondes du lundi :

le centre équestre, lieu de vie,
le centre équestre, lieu de rencontre avec le cheval,
le centre équestre, acteur et vitrine du monde rural,
le centre équestre et les techniques d'utilisation du cheval,
le centre équestre et la sécurité.

Réunions plénières du lundi :

sport, formation professionnelle et environnement institutionnel.

Ateliers du mardi :

club et métiers,
club et services fédéraux,
club et pédagogie,
club et tourisme équestre,
club et sport.

● Les dates

Dijon, 17-18 novembre
Angers, 15-16 décembre
Toulouse, 12-13 janvier
Arras, 1-2 février
Vichy, 8-9 mars
Fontainebleau, 22-23 mars

Bulletin d'inscription Fédérative n° 3 Angers - 15-16 décembre 2003

Attention : seules les 150 premières demandes pourront être prises en compte.
Renvoyez votre bulletin d'inscription par retour de courrier.

Nom Prénom
Adresse
Code postal Ville
Téléphone Portable
Fax Mail

Fonction

Dirigeant de club..... Enseignant
 Organisateur de manifestation..... Autre, préciser.....

Date d'arrivée :

Repas : L'inscription aux Fédératives comprend les frais de participation et les repas du lundi et du mardi midi. Merci de préciser les repas que vous prendrez :

Repas lundi midi Repas lundi soir Repas mardi midi

Réservation hôtelière : la réservation hôtelière est à votre charge.

Règlement :

Je joins un chèque de 15 € à l'ordre de la FFE
 Je demande le prélèvement de 15 € sur mon compte FFE n°

Signature de responsable légal

L'inscription est à retourner à : FFE Vie Fédérale. 81 av Edouard Vaillant
92517 Boulogne Billancourt Cedex. T 01 58 17 58 80 F 01 58 17 58 84



1. Pascal Bioulac et Serge Lecomte lors de la réunion plénière sur l'environnement institutionnel de l'équitation.



2. Table ronde sur les clubs : optimiser le partenariat de la FFE avec les clubs.



3. Plus de 100 clubs présents ont dialogué avec 10 animateurs nationaux et 20 animateurs régionaux.

4. Les journées se sont conclues par un café ensoleillé au bord de la piscine.



Photos : FFE/DL

Pégase ou une soirée ailée

Le but de la soirée : récompenser, par le Prix Pégase tous ceux qui ont œuvré tout au long de l'année pour la valorisation du cheval et de l'équitation. Ces élus ont été choisis dans trois catégories distinctes : l'homme/la femme de l'année, l'œuvre culturelle, et la communication d'entreprise. Le vote a été effectué par les établissements équestres adhérents.

Jacqueline Reverdy a, avec l'aide de son ami Jean Rochefort, remis les Pégases des Clubs FFE 2003 le jeudi 18 septembre au Haras de Jardy. Résultats.

Laurent Ruquier

Laurent Ruquier a reçu le Pégase dans la catégorie « Homme de l'année ». C'est le seul animateur d'émission de télévision grand public à avoir reçu les cavaliers champions du monde de Jerez en 2002, dans son émission de divertissement « On a tout essayé ».

Jérôme Garcin

Le Pégase de l'œuvre culturelle a été décerné à Jérôme Garcin pour son livre « Perspectives cavalières », hymne au cheval, à l'art équestre et au bonheur du cavalier.

La Poste

Le Pégase de la communication d'entrepri-

se a été attribué à La Poste pour sa campagne de publicité télévisée « le cheval rêvé » pour la promotion des services financiers de La Poste.

Marionnaud

Un Pégase d'Honneur a été remis à Marcel Frydman, Président de Marionnaud, pour son action de sponsoring en faveur de l'équitation.

« La FFE a souhaité remercier Marcel Frydman qui, par ses engagements en faveur du monde équestre, contribue à soutenir l'équitation et à la faire mieux connaître du grand public. Nous aimerions que Marcel Frydman donne l'exemple à beaucoup d'au-



Jean Rochefort remet le prix destiné à Jérôme Garcin

Photos : FFE/PSV

tres chefs d'entreprise » a déclaré Madame Reverdy.

Ce fut un moment intense autour d'une personnalité présente

derrière les invités : le cheval ! Et une soirée mémorable dans un décor paradisiaque.

- Service communication.

10e Défilé du Cheval le dimanche 30 novembre 2003

250 chevaux attelés et montés représenteront les différentes races et disciplines équestres, venus de toute la France et même de Belgique. Pour le plus grand bonheur des Parisiens, le Cheval sera le Roi du pavé sur plus de 14 km de trajet. Invité d'Honneur : Pascal Lott dont le rêve fut de traverser la capitale à Cheval en 1998. Il a écrit un ouvrage : "Je traverserai Paris à Cheval" aux Editions des Ecrivains. Départ de la Porte de Versailles dès 10 h et arrivée vers 13 h 30.

Pour les clubs souhaitant participer, contact :
Antoinette del Negro
T 01 49 09 64 27
mèl : adelnegro@comexpo-paris.com.



Photos : FFE/PSV



Photo : FFE/PSV

Nos champions à l'Élysée

Les cavaliers champions du Monde et le staff fédéral ont été reçus par le Président de la République le 15 septembre. Près de 300 champions d'Europe ou du Monde étaient réunis à l'Élysée en présence du Ministre des sports, des membres du CIO et du Président du CNOSEF. Lors de son allocution, Jacques Chirac a cité l'équitation en 2^e entre le rugby et le hand, dans la liste des sports présents.

Exploit princier pour Claude Auger

Après avoir parcouru 1 011 km en poste hongroise, Claude Auger a, le 17 septembre, dans la Cour des Adieux du Château de Fontainebleau remis en mains propres à la Princesse Caroline de Hanovre un pli expédié par la famille princière de Monaco. Le record du monde en poste hongroise a ainsi été battu.



Photo : Natalie Pasquel



1

Les images du Mondial organisé par ASO à Jarjay.

1&3. Pierre Jung, vice champion du monde.

2&4. Riny Rutjens, champion du monde

5. Un membre de l'équipe hongroise, championne du monde en pleine action

6. Le podium individuel

7. Pierre Jung et Jaqueline Reverdy



2



4



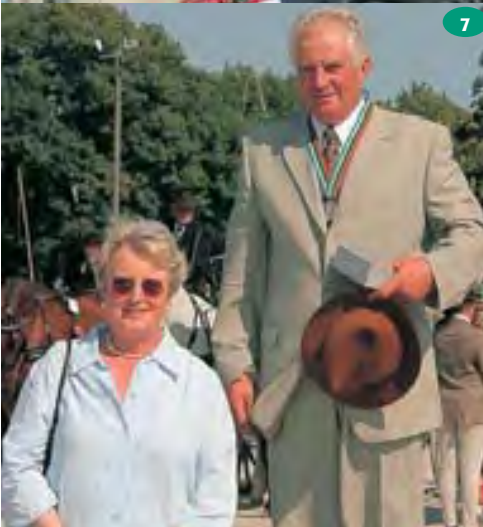
3

5



5

- 8. Le podium par équipes
- 9. Tour d'honneur français
- 10 & 11. Edouard Mathé, vainqueur du Grand Prix international avec Fée d'Helby.
- 12. Charles Pasqua félicite Edouard Mathé.



Photos : FFE/PSV

Belle rencontre pour 12 enfants autistes



12 enfants autistes défilèrent à shetland lors l'ouverture du Grand prix du salon du cheval de Paris le 30 novembre. Depuis septembre, ils s'y préparent.

Le 28 septembre, ces enfants venant de 4 associations franciennes ont fait connaissance de leur nouvel ami à poils

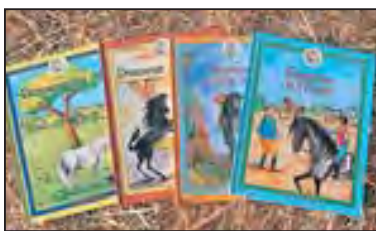
doux au poney club de l'île Saint Germain. Séquences câlins à côté et sur le poney riches en émotions : Benoît a chanté en selle et ne voulait plus quitter Jean Maurice Bonneau qui tenait son poney. Alexandre a communiqué sa joie, sans oublier les autres enfants. Le professeur Adrien de l'Université Paris V a déclaré qu'il n'avait jamais vu autant de progrès réalisés en si peu de temps. Merci poney !



Photos : FFE/PSV

Dans votre Bibliothèque équestre

Danseur, petit cheval magique



Nouvelle série pour les petits cavaliers en herbe, **Danseur** est né d'une rencontre entre Anne-Marie Philipe, écrivain, et Isabelle Rognoni, illustratrice.

Réalisée en partenariat avec la FFE, la série est préfacée par Jacqueline Reverdy. Anne-Marie, fille de Gérard Philipe et

femme de Jérôme Garcin, prix Pégase de l'œuvre culturelle, a mis au service des jeunes lecteurs sa belle histoire d'amour avec son Danseur, cheval Portugais.

Les quatre premiers albums relatent l'enfance et la jeunesse de Danseur au milieu de ses compagnons, Sissi, directrice du club hippique, Jérôme le moniteur et surtout Josépha, sa complice, la petite fille à qui il a rendu la parole.

Au delà d'une belle histoire pleine de poésie, Danseur est aussi une initiation

solide au monde du cheval avec un lexique illustré du vocabulaire équestre rencontré au cours du récit.

Suite des aventures de Danseur au printemps 2004.

Danseur est né, Danseur se fâche, Danseur et son amie et Danseur à l'école

par Anne-Marie Philipe et Isabelle Rognoni, éd Gallimard Jeunesse. - FM

Guide illustré du cheval

Stéphane Germain et

Gaël se sont associés pour préparer un album humoristique sur le cheval et l'équitation. Un bon sujet de rigolades pour les soirées au club house ! Le petit guide illustré du cheval par Stéphane Germain et Gaël, éd la Sirène.-FM



Le 19 septembre 2003, la France endurance a remporté le titre de championne d'Europe par équipe et les trois médailles du podium individuel. Une quadruple victoire qui met en lumière l'efficacité de l'ensemble de la filière.

La France, championne d'Europe d'endurance



Photo : FFE/JL Perier

Objectif

« Nous avons gagné car les filles ont su viser leur objectif et conserver la tête froide ».

En effet, à 10 kilomètres de l'arrivée de ce championnat d'Europe open, les Françaises étaient au botte à botte avec les Emiratis

qui couraient hors championnat d'Europe. Mieux, Emilie Lambert, 2^e du CEIO de la Baule, se retrouvait en situation d'en découder avec son challenger de mai (2^e de la course à Punchestown), Rashid bin Mohamed al Maktoum, prince héritier de Dubaï et son Gimini Courthouse.

Sérieux

Sérieuses, elles n'ont pas appuyé sur le champignon et n'ont pas joué la victoire d'épreuve pour conserver toutes leurs chances d'obtenir ce titre européen par équipe. Dans la foulée, elles trustent le podium individuel.

Virginie Simon, engagée hors équipe avec Elza de Gion, est sur la première marche. On se souvient que le couple, en très bonne position aux mondiaux de Jerez, avait dû abandonner sur la fin en raison de déferages multiples dus à un terrain boueux à l'extrême.

5 ans

L'équipe de France, championne du Monde à Jerez en 2002 (Demedy, Frances, Bellefroid, Perringéard) tentait à Punchestown de reconquérir un titre qui lui avait échappé depuis 1997. 97, année faste à Praton del Vivaro (ITA) où la for-

mation composée de David, Atger, Frances, Kerneur était en or et Jacques David et Nelson l champions d'Europe.

Renouveau

Mais ne nous y trompons pas : si la France fait aujourd'hui figure de leader mondial en endurance, cette situation n'a pas toujours été la règle. Les résultats ne sont stables que depuis 2000 et les mondiaux de Compiègne (Or pour Perringéard, argent pour Miletto, bronze pour Payen). Pourtant, il est difficile de parler de position acquise dans une discipline où le commerce est roi.

Dotations

« Car la discipline ne vit que par le commerce. » explique l'entraîneur national Pierre Cazes Les dotations sont, en effet, presque inexistantes. Le vainqueur d'une CEI gagne environ 3 000 euros, sachant que les chevaux peuvent en courir entre 2 et 4 par an, en moyenne... Parfois, seule la vente d'un cheval permet à ces passionnés, qui ont investi depuis des années, de continuer à assouvir leur dada. D'où la difficulté, pour l'entraîneur, de mettre en œuvre des stratégies à moyen et long terme.

Contrats

Les contrats de conservation sont un bon moyen d'y contribuer. Nouvellement arrivée au sein de la FFE, l'endurance en a bénéficié dès 2002 au même titre que les autres disciplines présentes dans le giron fédéral.

Rappelons le système qui veut que quelques chevaux soient choisis par l'entraîneur et reçoivent une allocation annuelle versée au propriétaire.

Lequel s'engage, en contrepartie, à conserver son équidé en France, disponible pour l'équipe, et à se plier aux desiderata de l'EN quant à l'entraînement et aux épreuves à courir.

Bonne pioche

Avec quatre chevaux, dont trois jeunes, sous contrat fédéral dans les médaillés de

Punchestown, Pierre Cazes a visé juste. « Seule Elza de Gion, qui a 12 ans, dispose d'un contrat depuis l'avant-Jerez. Entre mi et fin 2002, je n'avais plus un cheval à mettre sous contrat, ils avaient tous été vendus. J'ai fait signer les espoirs, sur le potentiel desquels j'ai parié fin 2002, en vue des championnats du Monde de Dubaï l'année prochaine ».

Pari

« En les engageant avec quatre cavaliers dont c'était les premières sélections (seules Virginie Simon et Sunny Demedy avaient déjà concouru en équipe de France, NDLR) j'ai pris un vrai gros pari que je n'ai pas perdu.

Les chevaux ont entre 8 et 9 ans. Ils sont très verts à ce niveau. En règle générale, j'ar-



Pierre Cazes

Photo : collection

ticule les sélections autour d'un ou deux couples très confirmés, mais là, je ne les avais pas. Nous partions donc dans l'inconnu »

Cap

« Je savais que les unes et les autres, cavalières et chevaux, avaient un gros potentiel. Mais l'enjeu, la pression, le niveau d'épreuve et la concurrence sont très différents entre un CEI et un championnat, d'Europe ou du Monde.

J'ai, en quelque sorte, profité des européens pour placer de nouveaux couples prometteurs en situation afin d'élargir ma base de travail en vue des championnats du Monde.

Dans un an, ils auront

une année de maturité de plus pour courir le mondial.». Ce qui s'appelle positiver une situation délicate...

Dubaï

Car l'enjeu, le vrai, le gros, la ligne bleue des Vosges de l'endurance, c'est Dubaï l'année prochaine. « Nous pensons être la référence mondiale en endurance » poursuit Pierre Cazes. « Les cavaliers des Emirats Arabes Unis aussi... D'ailleurs ils sont revenus de Punchestown en disant qu'ils nous avaient mis la pâtée. Les cavalières françaises ont accepté de les laisser filer à 10 kilomètres de l'arrivée, pour assurer leur titre. Il fallait une tête solide. »

La filière endurance en chiffres

L'endurance en France en 2002, c'était :

24 000 engagements

8 000 chevaux engagés en compétition

6 000 cavaliers

1 445 épreuves

1 243 engagements en CEI

700 chevaux sur le circuit jeunes chevaux de moins de six ans

330 concours

30 écuries professionnelles

En dix ans, entre 1992 et 2002, le nombre de partants en compétitions internationales est passé de 330 à 1243, soit une multiplication par cinq.



Virginie Simon

Photo : FFE/JL Perier

Adversaires

« L'esprit de concurrence est naturel chez un sportif. Les Emiratis sont de vrais adversaires. Ils ont investi comme personne avant eux dans la discipline et ils veulent être les meilleurs. Nous aussi. Aller en découdre avec eux, sur leur propre terrain, c'est là une vraie bataille pour savoir qui est le leader.

Même si, pour nous, c'est le titre par équipe qui compte et que les Emiratis, qui viennent du monde des courses, jouent plus facilement cavalier seul. »

Filière

Tel le Phénix, l'endurance française n'en finit pas de renaître de ses cendres.

Exangue avant Jerez avec ses meilleurs chevaux vendus, elle n'en conquiert pas moins le titre mondial avec de fraîches recrues... immédiatement vendues après l'échéance.

Pourtant, un an plus tard, de nouveaux couples se sont déjà reformés, qui s'emparent du titre européen.

Commerce

« Le commerce est un handicap et un moteur. Il alimente la filière qui s'autofinance de cette façon. Pas ou peu de subsides, peu de gains, l'endurance n'est pas sous perfusion ! En revanche le développement est de l'ordre de 10 et 20% par an – je parle en termes de nombre d'engagements

en compétition-, stimulé par l'idée qu'un jour ou l'autre on peut gagner de l'argent en vendant un crack.

50 ou 60 personnes vendent de gros prix chaque année, ce qui fait rêver les 200 autres à qui cela pourrait arriver ».

Jeunes chevaux

« Actuellement, entre 700 et 800 chevaux tournent sur le circuit jeunes chevaux mis en place par les Haras Nationaux. Ces chevaux sont issus de l'élevage français à partir de souches triées sur leurs performances qui donnent naissance à de vrais chevaux d'endurance.

D'ailleurs, la meilleure preuve de la bonne santé de la filière, c'est les médailles d'argent et de bronze des jeunes cavaliers français qui disputaient leurs championnats du monde la semaine suivant Punchestown (26 septembre à Pratoni del Vivaro en Italie). Ils terminent seconds en équipe à six minutes des Italiens... c'est à dire rien du tout. » – Propos recueillis par Nathalie Fey

Championnat d'Europe open d'endurance - 19-20 septembre, Punchestown, Irlande

Classement par équipe

1. France
Emilie Lambert/Gourbi
Sunny Demedy/Houassa Larzac
Barbara Lissarague/Georgat.
2. Portugal.
3. Hollande.

Classement individuel

1. Virginie Simon/Elza de Gion, 10:21:35, moyenne 15,454 km/h.
2. Emilie Lambert/Gourbi, 10:26:37, 15,330.
3. Sunny Demedy/Houassa Larzac, 10:26:38, 15,330.

Classement de l'épreuve open

1. Mohammed Al Maktoum

(EAU)/Provocative, 10:20:45, 15,475.

2. Rashid al Maktoum (EAU)/Gimini Couth House, 10:20:46, 15,474.

3. Ali Muhammed Al Muhari (EAU)/Shikira, 10:20:47, 15,474.

4. Virginie Simon/ Elza de Gion, 10:21:35, 15,454.

5. Valérie Kanavy (USA)/ Shahdon, 10:22:30, 15,431.

6. Saif Ali Al Ketbi (EAU)/ Timadit, 10:22:45, 15,425.

7. Emilie Lambert/Gourbi, 10:26:37, 15,330.

8. Sunny Demedy / Houassa Larzac, 10:26:38, 15,330.

Dix ans après son premier titre en tant qu'entraîneur national (1993, Jean-Lou Bigot et Twist la Beige champions d'Europe à Achselwang) Thierry Touzaint clôture sa 11e saison avec un second titre de champion d'Europe individuel, celui de son neveu Nicolas Touzaint, 23 ans, montant Galan de Sauvagère. L'équipe de France est médaille d'argent.



Photo : FFE/PSV

Elaboration d'une victoire

Record

Le p'tit Nicolas Touzaint est le plus jeune champion d'Europe que le concours complet ait connu : 23 ans, et toutes ses dents ! Digne fils et neveu de deux champions olympiques par équipe - aux JO de remplacement de Fontainebleau en 1980, Jean-Yves, le père, montait Flipper et Thierry, le tonton, montait Gribouille - il fait, oh combien, honneur à sa famille et à son pays.

L'équipe avant tout

« Nous sommes effectivement assez proches avec Nicolas comme dans beaucoup de familles, explique Thierry, et cette médaille me fait un plaisir immense. Mais ce qui m'intéresse avant tout c'est le groupe France et le succès de l'équipe (en argent). La mé-

daille de Jean (Teulère) l'année dernière à Jerez m'avait également rempli de joie. Je crois beaucoup à cet esprit d'équipe et à la bonne ambiance qui règne dans le complet français. C'est une discipline où l'on doit donner beaucoup et où il est important de se sentir proches les uns des autres. »

11 ans

« D'ailleurs, si j'ai encore envie de m'investir après 11 saisons à ce poste, c'est parce qu'il y a une bonne ambiance. A partir du moment où il y a de bons résultats, il y a beaucoup de plaisir. Nous venons de vivre deux belles aventures (Jean et Nicolas) deux années de suite. La qualité de la relève, chevaux et cavaliers, me laisse envisager avec confiance

Athènes l'année prochaine. »

Jean-Lou et Twist

« En 1993, lorsque Jean-Lou et Twist ont remporté le championnat d'Europe, nous étions très contents mais on ne peut pas dire que nous avons construit cette victoire. Le cheval a fait mieux que d'habitude au dressage, il a réalisé un cross très rapide alors que personne n'était dans le maxi, autant d'éléments favorables que nous ne pouvions pas prévoir et qui ont joué en notre faveur. J'ai ensuite couru deux olympiades en m'appuyant sur Bigot et Duroy, Twist la Beige et Yarland Summer-song et nous étions tous inquiets de l'après Twist ».

Relève

« Aujourd'hui dans l'équipe médaille d'ar-

gent, nous avons Arnaud Boiteau et son crack Expo du Moulin, qui ont pris du métier avec deux Badminton dans les jambes et un championnat du Monde (Jerez). Je sentais qu'ils venaient à maturité et qu'ils étaient un élément solide de l'équipe. Jean Teulère qualifie Hobby de Mée pour les Jeux Olympiques d'Athènes, ce qui lui donne une deuxième cartouche possible avec Espoir de la Mare*Ecolit. Nous allons également tenter de qualifier Bambi de Brière, ce qui lui fera trois chevaux possibles : on n'est jamais trop prudent. »

Solide

« Nous savions pouvoir compter sur Hobby de Mée qui est un jeune cheval de 8 ans. Il a d'ailleurs fait une véritable



Photo : FFE/PSV

Arnaud Boiteau

démonstration sur le cross. Il est remonté de la 35^e place au dressage à la 13^e place au final ! Jean-Luc Force est revenu juste pour l'échéance avec son Crocus qui avait été blessé et le 4^e était Nicolas... Cédric Lyard et Fine Merveille et Michel Bouquet et Elégant du Brûle* HN auraient pu également faire partie de l'équipe, j'ai hésité. Nous avons donc une formation solide avec laquelle je briguais un podium.»

Enjeu

«Même si le DTN m'avait précisé que l'objectif était Athènes et qu'une absence de performance au championnat d'Europe n'aurait pas de conséquence, je pense qu'il est toujours important, vis à vis des juges et des autres concurrents, de prou-

ver que l'on existe. Quand nous arriverons à Athènes avec nos titres de champions du Monde et d'Europe individuels et de vice-champions du Monde et d'Europe par équipe, on nous regardera différemment que l'on a pu nous regarder. Et sur les rectangles de dressage notamment - mais aussi à la visite vétérinaire, ça a son importance.»

Construction

«La victoire de Nicolas a été construite. Il a été champion du Monde jeunes chevaux 6 et 7 ans avec Galan. Il compte une dizaine de victoires internationales avec le même cheval, toujours premier ou second en dressage. Il gagnait à Punchestown, l'année dernière, à 8 ans. Vous vous doutez bien que je ne l'avais pas envoyé là

par hasard... Les Français vont rarement courir des CCI** au fin fond de l'Irlande quand ils en ont un à côté de chez eux, en l'occurrence, il avait lieu aux mêmes dates que le CCI de Compiègne.»

Conquête

«Dire maintenant que j'étais sûr de faire un podium serait faux. Mais c'est vrai que j'avais une idée derrière la tête depuis l'année passée... En fait, depuis le jour où Jean-Yves a demandé à nos propriétaires fétiches qui nous suivent depuis 30 ans, M. et Mme Girard Claudon, d'acheter ce cheval, nous avons espéré de grandes choses pour leur avenir. Nous l'avons patiemment construit. Le cavalier a pris de la bouteille aux Jeux de Sydney, le cheval a suivi une progression exemplaire. Lorsqu'ils ont remporté le dressage vendredi avec trois 10/10 du juge Allemand, ce titre, nous en rêvions déjà...»

Format

Le titre suivant, celui de champion olympique, se jouera sur un format tout à fait différent, celui du CIC sans steeple, ni routier. «Le complet est actuellement en complète mutation et il court les bruits les

plus fous, comme la disparition du steeple et du routier à Badminton dès l'année prochaine. Ce qui est sûr, c'est que cinq cavaliers formeront dorénavant l'équipe olympique puisque les deux médailles - équipe et individuelle - se joueront sur la même épreuve et seront départagées par deux épreuves de saut d'obstacles. Cela favorisera les nations fortes, comme l'Angleterre, qui pourront présenter de vraies équipes homogènes de cinq couples, par rapport à des pays qui ont du mal à trouver plus de trois cavaliers ! Ce, d'autant, que les trois meilleurs scores seront retenus.»

Favoris

«Nous espérons arriver là-bas avec un champion du Monde, Jean, qui disposerait de trois chevaux possibles, et un champion d'Europe qui en aurait qualifié deux : actuellement Nicolas cherche à qualifier son second cheval, Hildago de l'Ile. Nous avons une bonne relève derrière pour compléter l'équipe. Maintenant, partir favoris, ou presque, ce n'est pas toujours facile à gérer même si ça permet de prendre un point ou deux sur le dressage.» Propos recueillis par N.Fey

Champion d'Europe à 23 ans

Nicolas Touzaint est devenu le plus jeune champion d'Europe de la planète complet. Il succède à son aîné Jean-Lou Bigot à 10 ans d'intervalle. Portrait d'un jeune homme précoce.

Surbooké

Impossible de s'entretenir tranquillement avec le petit Nicolas. Voilà 15 jours, au lendemain de son titre de champion d'Europe, il remportait le championnat de France des six ans avec son futur crack Jocker. Une semaine plus tard, sur le CCI*** de Boekelo, il glane la qualification olympique de son 8 ans, Hildago de l'Ile. Rencontre du jeune prodige au téléphone, à Boekelo, entre dressage et cross.

18 ans

En 1998, Nicolas remporte le championnat de France CCE 2e catégorie. Il a 18 ans, il vient de terminer un baccalauréat gestion comptabilité. Une propriétaire de son père et de son oncle, Mme Girard-Claudon propose de lui confier Ciel d'Azur. «C'était inespéré. Je disposais des installations de mon père, d'un boulot potentiel et d'un cheval de concours. J'ai décidé de me lancer. Mon

travail, dans le cadre de la SARL de mon père, Horse Trial, est de mettre en valeur les chevaux, jeunes ou de commerce.» C'est ainsi qu'il a commencé à mettre ses pas dans les traces des deux champions olympiques de la famille Touzaint : son père Jean-Yves et son oncle Thierry.

Sydney

Deux ans plus tard, aux rênes de Cobra d'Or, que lui ont acheté M. et Mme Girard-Claudon, il tente les grands Jeux à Sydney. Déjà, il signe une belle reprise de dressage. Son cheval heurte le cinquième obstacle du cross et se fait mal. Nicolas qui ne sent pas son complice, abandonne. Il a 20 ans, et, ce jour là, son nom lui pèse. Car évidemment, on demande des comptes sur sa sélection à son entraîneur de tonton... Dans l'intervalle, il passe son monitorat «Je donne des cours de temps en temps



Photo : FFE/GG

aux propriétaires de l'écurie». A 23 ans, il est titulaire du BEES 2, passé à Saumur comme athlète de haut niveau.

Confiance

Cobra d'Or frise la retraite. M. et Mme Girard-Claudon ont «dans les 70 ans» mais suivent partout leur protégé. Ils remontent Nicolas en jeunes chevaux.

Il reçoit, Galan de Sauvagère, repéré par son père Jean-Yves, à 5 ans. Nicolas travaille son gris. A 6 ans, il le présente au Mondial du Lion d'Angers. Bingo. Nicolas et Galan sont champions du Monde des chevaux de 6 ans.

Un crack

«Là, on a compris, Thierry, mon père, mes propriétaires et moi, que Galan, que nous savions bon,

sortait vraiment du lot. Nous avons commencé de travailler en vue des Championnats d'Europe de Punchestown. Toute notre préparation a été axée sur cette épreuve là. » En 2001, ils remportent le mondial des chevaux de 7 ans. Dans leurs saisons de 8 et 9 ans, ils comptent 10 victoires internationales, dont le CCI** de Punchestown l'année dernière.... Pas de grandes victoires comme Badminton ou Burgley mais de celles qui assurent la progression, forgent un couple et une réputation vis à vis des juges. Du travail discret et bien fait.

Ensemble

Nicolas se plaît à rappeler qu'il est le pilote d'une équipe composée de sa famille, de ses propriétaires, de



Photo : FFE/PSV

son amie Véronique qui travaille à ses côtés et soigne ses chevaux, des « copains de l'équipe » et du tandem Blanco-Cornut. « Un titre ça se gagne d'abord au dressage, rappelle Thierry Touzaint. Si vous finissez 20e, ce n'est même plus la peine d'y penser ». Et là, la paire de dresseurs du pôle France complet à Saumur, a largement aidé Nicolas à faire très fort. Pour le reste du travail, il fait confiance à son père et à son oncle : « qui me transmettent ce qu'ils ont fait de bien et m'évitent de refaire les erreurs qu'ils ont commises, que ce soit dans le travail ou dans le choix des chevaux. » Mais le pédagogue des deux, « c'est Thierry ». Mon père, l'enseignement, ce n'est pas vraiment sa tasse de thé. »

Dresseur

« Mon cheval dresse bien. Je savais qu'il était capable de gagner le dressage du championnat d'Europe. N'allez pas croire que j'aime spécialement le dressage mais c'est un élément essentiel de la compétition. Alors je le travaille. L'équipe formée par Jean-Pierre Blanco et Serge Cornut est très au point. Ils apportent chacun des choses différentes et complémentaires et m'ont énormément aidé et fait progresser, notamment dans les trois dernières semaines pendant le stage de préparation. »

Kibboutz

Ce stage, qui s'est tenu à St Martin de Bréal au bord de la mer en Normandie pendant trois semaines, « s'est particuliè-

rement bien passé. Pourtant, ce n'est pas aussi simple que cela en théorie. Nous sommes déjà les uns sur les autres toute l'année sur les terrains de concours et pendant la préparation nous avons dû vivre ensemble, à trois dans chaque maison, pendant un mois si l'on compte la période de compétition. Je vivais avec Arnaud Boiteau et Jean-Luc Force. Nous prenions tous nos repas tous ensemble avec Jean Teulère, Cédric Lyard et Michel Bouquet. C'était l'entente parfaite. On ne s'est pas du tout empoisonné la vie avec des faux problèmes comme ça peut parfois arriver. Il faut dire que Thierry attache beaucoup d'attention à l'ambiance, aux liens. Pendant les stages, il fait GO à mi-temps. »

Pression

Car, lors de grandes échéances, on sait que le soutien de l'équipe est un vrai plus, notamment pour gérer la pression. « Quand on a la pression, c'est que l'on sait que l'on peut être performant. Donc c'est une motivation. Quand on part, sans pression, c'est à dire sans la moindre chance de bien faire, c'est moins drôle. Depuis

2 ans, mon cheval a toujours été performant. La pression était toujours là, puisqu'on savait qu'il pouvait gagner. Alors, je m'y suis fait. La grande force de Galan, c'est d'être très froid, très calme, très serein. Je dis toujours pour rire que si un avion s'écrasait à côté de lui, je ne suis pas sûr qu'il tournerait la tête pour voir ce qui se passe... »

Personnalité

« Le défaut de sa qualité, c'est qu'il attend toujours les ordres. Je dois le solliciter quand je souhaite quelque chose. Il n'est pas vraiment de ces chevaux qui vous « tirent » sur un cross. Il a une grande foulée et, en fin de parcours, il faut que je sois attentif à son équilibre car il a tendance à s'aplatir, à se laisser aller dans sa grande foulée. Il est très différent de mon autre cheval que je viens de qualifier pour les Jeux Olympiques, Hildago de l'Ile. Il est beaucoup plus joueur, plus volontaire et il faut plutôt le freiner sur les parcours. Mais avec Galan, on se connaît pas cœur et je n'ai pas besoin de lui souffler les instructions trop fort : on se comprend à demi-mots... »
Propos recueillis par Nathalie Fey.

Événement un peu confidentiel et excentré mais non moins très attendu, le championnat de France d'équitation Western pour les disciplines du Reining et du Pleasure désignait ses champions de la saison 2003.

Pleasure amateur : Or, Séverine Hallay, Just Do It Boy
Pleasure Open Junior (jeunes chevaux) : Or, Sophie Lerebour, Vested Hope
Pleasure Senior : Or, Adamo Walti, Silver Chips Echo
Reining Youth : Or, Emilie Laversin, Shades of Montana
Reining Snaffle (filet) : Or, Christophe Lambert, Pueblo MC Jack Flash
Reining Non-Pro : Or, Yves Fromont, Titan Texan
Reining Open NRHA : Or, Alain Calbrix, Cash Enterprise
Reining FFE Masters : Or, Alain Calbrix, Cash Enterprise

Dinard à l'heure du Western

Confidentiel

Tout comme les autres disciplines fédérales, le Western mettait en scène ses meilleurs cavaliers dans le magnifique cadre du centre équestre de Dinard, l'un des lieux mythiques de la compétition équestre. Hélas l'événement ne rassemblait pas la foule escomptée. Il faut dire qu'en début de saison toutes les associations qui regroupent des compéti-

teurs western avaient été invitées à finaliser un championnat unique en un lieu unique tout en respectant les modalités de qualifications inhérentes à chaque discipline. Hélas le projet n'a pas abouti dans sa totalité puisque seuls le Reining et le Pleasure faisaient cause commune.

Révélation

Dans la cour des jeunes chevaux, c'est à l'angevin Christophe

Lambert que reviennent les honneurs. Quelques années dans le milieu de tourisme équestre, puis une formation professionnelle auprès de la cavalière américaine Lisa Mac Coley, ancien entraîneur au Haras de la Cense, sous oublier quelques stages indispensables aux Etats-Unis et en Italie ont donné à Christophe l'étoffe d'un entraîneur western à part entière.

Installé dans la région d'Angers, depuis six

ans, ce cavalier a tardé à faire de la compétition car il désirait avant tout installer complètement sa structure équestre. Aujourd'hui, son jeune cheval Pueblo Mc Jac Flash lui donne amplement satisfaction et un premier titre de champion dans la classe "Snaffle". Une jeune cavalière faisait également ses débuts à ce niveau de compétition. Emilie Laversin se passionne pour le Reining depuis trois saisons. Elle remporte aujourd'hui l'épreuve réservée aux cavaliers Youths et place son deuxième cheval en troisième position.

Professionnel confirmé

Alain Calbrix, de son côté, remporte deux titres. Celui du FFE Reining Masters et celui de l'épreuve Open NRHA. Le nom de ce cavalier est connu des sphères fédérales et des cavaliers puisqu'il assure le poste d'entraîneur

Le Western de demain

« Aujourd'hui, on commence à travailler en matière de Reining. Les différentes associations, les cavaliers et les instances ne se connaissent pas vraiment sans oublier que l'on ne construit pas une équipe en un jour » avoue Olivier Le Page. Aujourd'hui, cavaliers, chevaux et encadrement forment une équipe au sens large et l'optimisme est de rigueur. Il reste à cette équipe à s'investir sur la scène internationale.

Quant à l'équitation western de base, cette discipline devrait aujourd'hui conquérir un large public, confirme le DTN.

« Il s'agit de faire mieux connaître la forme loisir du western et non le processus de la compétition actuellement sur le devant de la scène. La disponibilité d'un nouvel enseignement devrait ouvrir les portes et booster le développement de disciplines très diversifiées dont le reining est le chef de file. »

1. Le podium de l'épreuve NRHA Open.
2. Alain Calbrix sur un sliding stop.
3. Christophe Lambert sur un sliding stop.
4. Adamo Walti.
5. Emilie Laversin.

Photos : Annie Le Page-Viger

national depuis deux saisons. Il s'agit également d'un cavalier professionnel installé dans le cadre de l'écurie de compétition du Haras de la Cense. Alain a exercé son talent aux Etats-Unis puis en Italie auprès d'entraîneurs de renom. De retour en France depuis plusieurs années, il se consacre aujourd'hui à la préparation des chevaux en vue des compétitions, assure des stages appelés "clinics" pour les propriétaires sans oublier son activité de juge lors des concours Reining.

Le palmarès obtenu aujourd'hui le résultat d'un travail assidu en compagnie de son cheval de tête Cash Enterprise, appartenant à Monsieur Kriegel.

Une petite blessure de Cash Enterprise avait compromis les résultats du couple lors du récent Championnat d'Europe mais c'est aujourd'hui de l'histoire ancienne. Le cheval est totalement remis et il a prouvé

son top niveau dans une prestation d'une brillante régularité.

Pour le plaisir

Les classes Pleasure étaient également au programme. Cette discipline met

en valeur les qualités d'équilibre et de régularité des chevaux. Montés, aux deux mains, les chevaux

sont jugés aux trois allures. Ils évoluent lentement mais avec justesse. Ces épreuves sont complémentaires des autres disciplines et d'ailleurs aux Etats-Unis, le Pleasure offre, sur des figures simples, une bonne mise en condition pour les futurs compétiteurs.

En France, pour l'instant, les structures qui proposent la préparation au Pleasure sont assez rares. Pourtant, les cavaliers qui ont la chance de goûter à la pratique découvre une discipline délicate et pleine d'enseignements.

– Catherine Roux





Fais nous rêver

L'association Fais nous rêver organise chaque année, depuis 1996, un appel à candidature en direction des acteurs de l'éducation par le sport en vue de l'obtention du label Fais nous rêver. Cette année, le ministère des sports et la FFE sont partenaires de cette opération.

Chiffres

En 7 ans, Fais-nous rêver, en lien avec les acteurs du sport, de la jeunesse et les institutions a repéré 1 000 actions locales d'éducation par le sport en France, soit 500 000 personnes concernées.

Opération 2003-2004

Depuis octobre 2003, *Fais-nous rêver* a lancé une nouvelle opération en direction des acteurs du sport présentant des actions innovantes et à dimension sociale ou éducative : les labels Fais nous rêver de l'éducation par le sport

sur les thèmes:

- l'éducation à la citoyenneté et la prévention,
- l'insertion professionnelle des publics en difficulté,
- l'accessibilité sportive pour tous et toutes,
- l'insertion sociale des personnes handicapées.

Dotations

Le Ministère des Sports, partenaire de l'opération, soutiendra les actions primées par un jury régional dans 22 régions de France en mars 2004. En effet, des dotations financières seront attribuées aux clubs et

associations qui recevront en région le label Fais-nous rêver de l'éducation par le sport. Par ailleurs, des entreprises et des fondations attribueront également des dotations et des prix complémentaires aux douze meilleures initiatives qui auront reçu en région un label Fais-nous rêver. Ces actions seront soutenues pour leur compétence et leur utilité sociale. Les responsables des actions primées seront publiquement récompensés en juin 2004 dans le cadre de la remise des prix annuelle organisée par Fais-nous rêver en clôture de cette opération avec le soutien de champions et de personnalités publiques.

Fédérations

Douze fédérations sportives adhérentes de Fais-nous rêver sont les partenaires

techniques de l'opération les labels Fais-nous rêver de l'éducation par le sport dont la FFE qui souhaite contribuer au développement de l'utilisation de l'équitation dans les actions éducatives ou à dimension sociale. - Fanny Bougaut, CTR.

Calendrier de l'opération

10 décembre 2003 : date limite de dépôt des dossiers de candidature (à demander auprès des conseillers de Fais-Nous Rêver ou à télécharger sur le site de la fédération).

Mars 2004 : jurys régionaux dans les 22 régions de France. Attribution des labels Fais-Nous Rêver

Avril 2004 : finale nationale à Paris. Nomination des 12 meilleures initiatives françaises d'éducation par le sport.

Juin 2004 : Soirée de remise des prix à Paris.

● Premiers de cordée

L'association Premiers de cordée a pour mission de sensibiliser le milieu sportif aux dangers de la route dans le cadre de la semaine nationale de la sécurité

routière lancée par l'Etat.

Cette année la FFE a parrainé l'opération *Les sportifs s'engagent* aux côtés des fédérations de football, rugby, natation, badminton, tennis de table et handisport

pour la semaine nationale du 15 au 22 octobre. www.premiersdecordee.org - FM

● FIVAL

Suite à la demande de Bernard Dutoit de ne pas terminer son

mandat, Pierre Julienne a été élu président de la FIVAL à l'unanimité.

Eleveur-étalonnier dans l'Orne, Pierre Julienne est le cofondateur de l'interprofession avec Bernard Dutoit. - FM

Bérets



Photo : Maindrin

« En commentaire de la photo 9 (REF 37 p. 22), vous écrivez Béret basque pour les Landais. Quel choc ! Quelle atteinte, à la fois contre la géographie et l'Histoire, quel poignard, plongé d'une main ignorante dans le sein palpitant de l'Aquitaine meurtrie... Ignorez-vous que les Landais portent depuis toujours et exclusivement le béret landais. Du latin « beretus landensis », le béret landais, élégante coiffure de laine noire, se porte bien droit sur la tête, et garantit son possesseur des intempéries, canicule ou pluie. Il protège aussi les chauves des insectes et des portes basses. Sa forme est sans surprise, et son prix raisonnable. Laissons aux basques le soin de vous parler du béret basque, fondamentalement différent... » Marie Jeanson dirigeante du PC du Grand Lio (40)

Dossier école

Un dossier Collège Lycée est en préparation. Suggestions de deux clubs, suite à l'envoi du dossier Ecole disponible auprès de FFE Club et sur www.ffe.com.

« Je pense qu'il faut prospecter sur les établissements scolaires très proches (sauf si possibilités d'hébergement) afin de réduire les frais de transport et d'augmenter ainsi le nombre de séances, et qu'il faut soigner la qualité de l'accueil et des prestations car la meilleure de toutes les publicités reste "le bouche à oreille"! »

Guy Magnin-Feysot, Centre Equestre Les Fauvettes de Levier (25)

« Merci pour le mail concernant le dossier écoles qui est très complet, dans ce souci je serais intéressé par la création de dossiers concernant deux autres types de clientèle : les groupes troisième âge (dans le cadre de visite guidée, dîner spectacle, attelage) les stages d'accueils en journée, semaine, et autres... (de jeunes, adultes, groupes, pour la monte classique ou spécifique...). Je vous remercie pour votre dossier d'école, et reste attentive sur les futurs dossiers concernant nos suggestions complémentaires... » Haras de Villechétive (89)

Generali Open de France 2003



Photo : FFE/PSY

« Juste un petit mot pour vous remercier personnellement pour ce championnat. En effet, depuis qu'un jour de janvier où notre instructeur nous a annoncé qu'il nous emmenait au Championnat de France, je me suis mise à rêver à cette semaine que nous allons passer au Parc Fédéral.

C'est donc assez stressée que je suis arrivée lundi 14 juillet à Lamotte Beuvron et on ne peut plus stressée le mercredi sur mon parcours, lorsque la musique a retenti.

J'ai pu me mettre dans la peau de mes idoles et me croire dans un CSIO ! De plus, cela m'a permis de vivre une formidable aventure où le club devient une entité et l'esprit d'équipe une évidence. Je ne terminerai pas sans remercier les chefs de piste pour leurs parcours, le jury pour sa sympathie, les bénévoles pour leur gentillesse.

Merci à tous et à l'année prochaine.» Delphine Maquet CSO E2, l'Eperon de Roubaix (59).

Les jeunes Pierre-Guillaume Blache et Bull Cauchois créent la surprise en se plaçant devant les champions du monde et champions de France en titre.

Tempête sur le podium !

Evolution technique

Le classement, bouleversé au terme de chaque épreuve, a tenu le public de l'hippodrome de Cluny en haleine pendant les deux jours de compétition. Du côté des régions, le Poitou-Charentes, tenant du titre 2002, est détrôné par l'Île de France et se classe second. Pour Bernard Pavie, DTNA chargé du Tourisme Equestre et directeur des épreuves, et Thierry Maurouard, entraîneur national, ce championnat a permis de constater l'évolution technique de plusieurs jeunes concurrents, et d'analyser l'ensemble des prestations en vue de la constitution du

groupe France 2004.

Rebondissements

Après leurs titres de champion et vice-champion du monde 2003 acquis le mois dernier en Belgique, un grand match était attendu en Bourgogne entre Tristan Gracient et Olivier Gradwohl, aussi champion et vice-champion de France 2002. Mais ce sont les jeunes membres du groupe France qui ont créé la surprise : Pierre-Guillaume Blache, 30 ans, et Bull Cauchois, 22 ans, sont montés sur les premières marches du podium, devant leurs deux aînés qui se classent 3e et 4e. A l'issue du POR, plus physique que très



Tristan Gracient, médaille de bronze ; Pierre-Guillaume Blache, médaille d'or ; Bull Cauchois, médaille d'argent

Photo : CNTE

technique « pour ménager le suspense aux allures et au PTV », comme l'explique son traceur Bernard Vulin, ils étaient tous les deux en embuscade aux 4e et 5e places du classement provisoire. Ce n'est qu'après l'épreuve de maîtrise des allures qu'ils ont pris la main. Bull en tête, suivi à 5 points derrière par Pierre-Guillaume. Tout s'est donc joué sur les 18 difficultés du PTV très sélectif déployées sur l'hippodrome de Cluny.

Le champion

Pierre-Guillaume Blache

est un habitué des podiums, puisqu'il a déjà remporté la médaille d'or par équipe au championnat du monde en 2000, en 2001, et la dernière en date au début du mois, à Libramont, en Belgique, avec Alpines des Etangs. Mais si c'était cette année la 11e participation de Pierre-Guillaume à un championnat de France, c'est là son premier titre national. Ce qui a fait la différence cette fois ? « L'expérience et la détermination », explique le champion. Son résultat est d'autant plus remarquable qu'il l'obtient avec son second cheval, Jacky de la Tour*HN, âgé de six ans seulement et qui a débuté le TREC il y a un an à peine.

Féminine

Même si elles ne montent pas sur le podium, la participation de deux jeunes femmes a également été remarquée :

Championnat de France

- 1 Pierre Guillaume Blache
- 2 Bull Cauchois
- 3 Tristan Gracient
- 4 Olivier Gradwohl
- 5 Ken Poste
- 6 Jean de Chatillon
- 7 Jean Michel Favreau
- 8 Georges Vincent
- 9 Laurent Mazzocut
- 10 Nadia Fontaine

Championnat de France des régions

- 1 Ile de France
- 2 Poitou-Charentes 1
- 3 Bourgogne 1
- 4 Pays de la Loire
- 5 Rhône Alpes
- 6 Lorraine
- 7 Normandie
- 8 Poitou Charentes 2
- 9 Aquitaine
- 10 Alsace

- 11 Bretagne
- 12 Auvergne
- 13 Champagne Ardennes
- 14 Limousin
- 15 Picardie
- 16 Languedoc Roussillon
- 17 Franche Comté
- 18 Provence
- 19 Bourgogne 2



Photo : CNTE

La jeune Nadia Fontaine et son Clovis de la Troche ont fait frémir les cavaliers du groupe France au retour du POR

Nadia Fontaine, 22 ans, a fait frémir les meilleurs cavaliers français en se classant 2^e au botte à botte avec Tristan Gracient au retour du POR. Stéphanie Archeri, quant à elle, a montré le niveau de dressage de son hongre appaloosa Memphis en remportant l'épreuve de maîtrise des allures et le PTV.

Régions

A côté du championnat de France disputé par les cavaliers nationaux, s'est déroulé aussi à Cluny le championnat de Fran-

ce de TREC des régions.

21 équipes composées de 3 cavaliers sélectionnés à l'issue de leur saison en compétitions régionales représentaient 19 régions.

L'Île de France, sur la 2^e marche du podium l'année passée, tient sa revanche : elle l'emporte par dix petits points d'avance sur le Poitou-Charentes, qui l'avait devancée en 2002.

Ces deux régions sont suivies par une des deux équipes de la Bourgogne.

Actualité internationale de la FITE

● Réunion du bureau

Le Bureau issu de l'assemblée générale du 8 septembre dernier se réunira pour la première fois durant le salon du cheval de Paris, le samedi 6 décembre 2003, ainsi que la commission sportive. A l'ordre du jour de l'instance dirigeante de la FITE : la définition d'une méthode de travail pour la nouvelle équipe, les problèmes inhérents à la formation et à la reconnaissance des diplômés du tourisme équestre, la mise en place d'un secré-

tariat bilingue à Paris, le franchissement des frontières, le TREC et son évolution internationale, le recrutement de nouveaux membres, la promotion et le développement de l'activité.

D'une manière générale, les tâches des différentes commissions seront précisées, voire réorientées, pour une meilleure efficacité. Dans le prolongement du dernier championnat du monde, la commission sportive aura à réfléchir sur d'indispensables aména-

gements en vue d'éliminer, autant que faire se peut, certains facteurs de contestation.

En outre, l'indiscutable succès rencontré à Libramont avec l'organisation d'un championnat d'Europe junior open, rend nécessaire l'adaptation du règlement international aux juniors. - HD

● Chalain

Le stage de formation, destiné à 13 cavaliers portugais futurs cadres professionnels du tourisme équestre lusitanien, organisé au centre

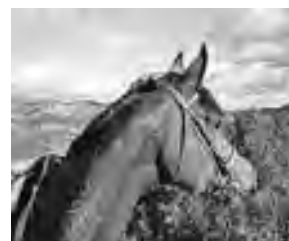


Photo : CNTE

national de tourisme équestre de Chalain (Jura), sous l'égide de la FITE et du CNTE, se déroule dans les meilleures conditions.

Nous aurons l'occasion de revenir plus amplement sur cette session qui confirme les relations de confiance et d'amitié qui se sont établies avec la Fédération Equestre Portugaise. - HD

Les actions menées

En tant qu'usagers des chemins, les cavaliers et meneurs de pleine nature se doivent de participer à la préservation de l'espace naturel. C'est dans cette optique que le CNTE a placé l'année 2003 sous le signe de l'environnement. Même si la protection de l'environnement demeure une priorité pour tous dans les années à venir, cette opération, qui bénéficie du haut-patronage du Secrétariat d'État au Développement Durable, du Ministère des Sports et du Ministère de l'Agriculture, touche à sa fin. Bilan



Photo : CNTE

Top mobilisation

Avec la participation des CDTE et des CRTE, de nombreuses structures (établissements et associations de cavaliers) ont entrepris des actions dans la lignée de celle menée sur l'Île de Ré (cf. REF de mai 2003).

Dans le cadre de « 2003, année de l'environnement », ce sont le CRTE de la Réunion et le CDTE de Seine-et-Marne qui ont su mobiliser le plus grand nombre de structures.

Nettoyage des chemins

Les établissements de la Réunion ont apporté une forte contribution en organisant, en collaboration avec les

collectivités locales, des journées de nettoyage des chemins et de sensibilisation à l'environnement.

Ces actions ont bénéficié de la participation de jeunes cavaliers et d'écoliers voisins.

La presse locale s'est largement fait écho de ces initiatives fédératrices de bonnes volontés.

Rénovation des établissements de tourisme équestre

En Seine-et-Marne, plusieurs établissements ont procédé à l'amélioration de leurs bâtiments.

Outre un rafraîchissement de la peinture des boxes, certains ont aménagé un club-house confortable pendant que d'autres

rénovaient les chemins d'accès à leur structure.

Quelques actions

L'association Yonne à cheval a aussi participé, en partenariat avec les autres usagers de la nature (pédestres, cyclistes, chasseurs et pêcheurs), à la collecte de déchets sur le bord des chemins icaunais. En plus d'une action de nettoyage, le Ranch de l'Amitié, situé dans les Alpes Maritimes, a collecté le matériel équestre non utilisé afin qu'il soit envoyé à un pays défavorisé, membre de la FITE.

Pour leur part, les Ecuries de la Luye (Hautes-Alpes) ont créé un parcours

pédagogique grâce auquel les jeunes et les moins jeunes apprennent à connaître leur environnement naturel.

Cavaliers écocitoyens

Ces actions, exemples parmi d'autres, montrent à quel point les dirigeants de structures équestres s'investissent pour la protection de l'environnement et pour sensibiliser leurs cavaliers à ce thème.

Pour que les cavaliers deviennent de véritables écocitoyens, les efforts consentis cette année devront trouver un prolongement dans le futur, probablement grâce aux Galops de Pleine Nature. —CNTE.

Le CNTE, une particularité de la FFE

Le CNTE est la seule personne morale qui soit restée formellement identifiée dans notre Fédération. Explications.



Photo : FFE/DL

Complémentaire

Le CNTE est le reflet d'un projet différent, complémentaire de celui de la FFE et doit disposer des moyens de sa spécificité. Au fil des années, il a créé une doctrine pédagogique particulière.

Dans l'économie du tourisme équestre et sur le marché de l'emploi, les accompagnateurs, guides et maîtres-randonneurs sont les acteurs incontournables du développement de l'équitation de loisir. Créateur et composante de la Fédération Internationale de Tourisme Equestre, il est l'initiateur d'une discipline sportive internationale nouvelle, le TREC, décliné également en attelage. Cinq titres nationaux sont déli-
vrés chaque année.

Capacité

Le CNTE, c'est une capacité à imaginer, concevoir mettre en œuvre, une latitude à décider de ses actions dans le strict respect de la convention qui le lie à la FFE.

La possibilité dans ce même cadre de gérer ses dépenses et, le cas échéant, d'infléchir, voire de réorienter son budget « action » sans subir les lourdeurs d'un système centraliste. Les partenariats et conventions d'objectifs communs avec la FFE et gérés par elle, les partenariats particuliers, les agréments ministériels spécifiques (Environnement, Tourisme) sont des réalisations qui ne sont possibles que grâce à cette particularité.

Actions

Le CNTE contribue de façon hors pair à l'augmentation du nombre des licenciés. Il affiche un taux de croissance supérieur à 10% depuis la création de la FFE en 1987. Les projets du CNTE supposent l'autonomie de décision dans un cadre strict et rigoureux. Ils aboutissent à une série de réalisations de terrain au profit des pratiquants, des établissements, de l'économie rurale, de l'aménagement du territoire.

Le CNTE, c'est aussi des publications : le catalogue national annuel des établissements et structures, au service du tourisme équestre, un catalogue annuel des gîtes et hébergements, 22 catalogues annuels régionaux, des publications techniques et une revue trimestrielle l'Estafette, paraissant à plus de 50 000 exemplaires.

Les prérogatives et les actions de terrain des Comités Régionaux et Départementaux de Tourisme Equestre sont incontestables et incontestées.

Fédération

Le bureau fédéral assume sans état d'âme le statut juridique particulier du

CNTE. Parmi ceux qui revendiquent leur identité dans notre mouvance, la demande reste forte de préserver la situation actuelle.

Les autres affichent une indifférence, ou plus fréquemment un regret que leur sensibilité ne bénéficie plus de cette identification donc, de la capacité à concevoir, gérer des produits d'animation et de développement. Les associations de pratiquants (plus de 15 000 licenciés en ce qui concerne le tourisme équestre) font de l'appartenance à la FFE leur cheval de bataille. Alors, qui cela gêne-t-il ? Uniquement prétend-on, quelques nostalgiques de l'ancienne FEF, et encore pas tous ! Le CNTE est la démonstration permanente de ce qu'aurait pu être le fonctionnement de la FFE avec les trois délégations distinctes DNEP, DNSE, DNTE si les principaux protagonistes n'avaient pas été confrontés dans des luttes stériles provoquées par les tenants d'un passé révolu.

Et qui plus est, cerise sur le gâteau, le CNTE est reconnu d'utilité publique !

- Jacques Aguétant

Les monuments de Paris ouverts au public reflètent les grands moments qui ont marqué l'histoire, des rois capétiens à la république. On y retrouve les hommes illustres de notre patrie, de saint Louis à Louis XVI, de Napoléon Ier aux grands noms des républicains inscrits au Panthéon... Visite guidée.

Paris capitale

Tours de Notre-dame

Deux tours, une façade gothique, une abside élancée, le souvenir de la belle Esmeralda et de l'affreux Quasimodo, Notre-Dame, est avant tout le symbole religieux de Paris. Ses orgues célèbres et son bourdon ont retenti pour les rois de France et les grands moments historiques, comme la Libération. Sous l'instigation de l'évêque Maurice de Sully au XIIe siècle, la construction de Notre-Dame durera deux cent ans. A partir de 1884, Lassus et Viollet-le-Duc réalisèrent des travaux de restauration avec succès. Des vitraux du XIIIe siècle et de nombreuses gargouilles ajoutent à sa féerie. L'accès aux deux tours hautes de 69 m permet d'admirer une vue unique sur l'axe historique de Paris. Le bourdon de 13 ton-

nes est situé dans la tour sud. La tour nord abrite un escalier de 387 marches et quelques toiles et sculptures intéressantes provenant de la cathédrale. Un parcours Victor-Hugo, avec citations, sonorisation des cloches et panneaux explicatifs, anime la visite. Au pied de la cathédrale, des longues-vues permettent d'observer les couples de faucons crécerelles qui nichent dans les tours.

La Sainte-Chapelle

La chapelle du Palais de la Cité a été conçue par saint Louis au milieu du XIIIe siècle pour y abriter la couronne d'épines du Christ ramenée des croisades. La Sainte-Chapelle brûla en 1630 et sa reconstruction fut très lente. Sa restauration eut lieu sous Louis-Philippe et sa flèche



Photo : Monuments Nationaux

ne fut dressée qu'en 1857. Cet exemple exceptionnel de l'architecture gothique rayonnante est surtout connu pour ses merveilleux vitraux. Quinze fenêtres sont ornées de vitraux restaurés par Lusson, où l'on distingue mal les parties anciennes des nouvelles.

L'Ancien et le Nouveau Testament en sont les sujets privilégiés. Un baldaquin central en bois est la réplique originale de celui qui fut détruit sous la Révolution. Quant aux reliques, elles sont aujourd'hui à Notre-Dame.

La Conciergerie

La Conciergerie, long monument austère, dont les tourelles d'ardoises se reflètent dans la Seine, n'est que l'une des parties du palais des rois capétiens, voisine de la Sainte-Chapelle. Au XVe siècle, Charles V quitta le palais, y lais-

sant siéger la Justice. Un concierge est nommé, possédant le pouvoir de police. Cette fonction donnera son nom au monument et expliquera pourquoi les nombreux prévenus du tribunal révolutionnaire seront incarcérés à la prison de la Conciergerie, dont la reine Marie-Antoinette et ses enfants. On visite encore l'immense salle dite Salle des Gardes de 22,80 m de long aux piliers massifs, ainsi que la salle des Gens d'Armes de 69,30 m de long en quatre nefs voûtées d'ogives, mises en valeur par un très bel éclairage. La galerie des Prisonniers, la salle des Girondins et le cachot de Marie-Antoinette complètent cette évocation impressionnante.

Les grands hommes du Panthéon

La rue Soufflot, dans le Ve arrondissement



Photo : Monuments Nationaux

de Paris, mène à la montagne Sainte-Geneviève, rendant hommage à ce grand architecte du XVIII^e siècle.

Louis XV souhaitait une œuvre exemplaire pour glorifier la monarchie en la personne de sainte Geneviève, patronne de Paris.

Soufflot sera l'auteur de ce monument à l'Antique, de style néo-classique.

En 1791, l'église deviendra un Panthéon national et laïque. Au XIX^e siècle, il reçoit, au gré des régimes, une affectation tantôt religieuse, tantôt patriotique.

Victor-Hugo y entre avec gloire en 1885 et depuis, l'édifice accueille les dépouilles des grands hommes de la patrie, comme Pierre et Marie Curie, Raymond Poincaré, Jean Moulin... Alexandre Dumas est le dernier arrivé.

A l'intérieur, l'austérité

du dôme est animée par le curieux pendule de Foucault et des fresques signées Puvis de Chavannes, Bonnat, Laurens et Delaunay.

Les parties hautes du dôme offrent un panorama complet sur le cœur de Paris, où, fait curieux, on n'aperçoit jamais la Seine.

L'Arc de triomphe

Suivant la coutume romaine, l'empereur

Napoléon I^{er} entreprit en 1806 la construction d'un arc de triomphe à la gloire de la Grande Armée.

Il faudra attendre le règne de Louis-Philippe, après 1830, pour voir ce monument dédié aux armées de la Révolution et de l'Empire. La longue liste des batailles de l'Empire, les sculptures renommées des quatre piliers, le tombeau du soldat inconnu sont incontournables de toute visite parisienne sur les Champs-Élysées.

De la terrasse située à près de 50 m de haut, la vue s'étend dans la droite ligne historique de l'axe de Paris. Un petit musée explique l'histoire de ce monument emblématique.

Et aussi...

La Chapelle Expiatoire, près de la gare Saint-Lazare, construite en 1815, marque l'emplacement du cimetière où furent inhumés Louis XVI et Marie-Antoinette, après avoir été guillotins en 1793.

Dans le Marais, l'Hôtel de Sully, l'un des plus beaux hôtels du quartier avec son architecture baroque, mérite que l'on traverse sa cour intérieure et les jardins de l'Orangerie, pour atteindre la place des Vosges.

Si les cours et jardins sont en visite libre, son intérieur abrite le siège du Centre des monuments nationaux.

Il se visite lors des Journées du Patrimoine ou suivant les visites-conférences.- Anne-Marie Minvielle

Centre des Monuments Nationaux. Hôtel de Sully. 62 rue Saint Antoine 75004 Paris. T 01 44 61 21 50. Visites conférences T 01 44 54 19 30/35

		Tarif licencié	Normal
Tours de Notre Dame	T 01 53 10 07 00	5,10 €	6,10 €
Sainte Chapelle	T 01 53 40 60 80	5,10 €	6,10 €
Conciergerie, exposition	T 01 53 40 60 80	5,10 €	6,10 €
Le Tour de France de Mérimée en 100 photographies du 19/12/03 au 29/02/04		Billet jumelé avec la Sainte Chapelle : 6 €	
Panthéon, exposition	T 01 44 32 18 00	5,50 €	7,00 €
Mémoire du verre, vitraux du Moyen Age du 19/09/03 au 04/01/04			
Arc de Triomphe	T 01 55 37 73 77	5,50 €	7,00 €
Chapelle Expiatoire	T 01 42 65 35 80	Tarif unique 2,5 €	
29 rue Pasquier 8 ^e arrt.			

En août

Centre Val de Loire

● **ORAF**, Ass Compét de la Vallée de l'Arnon, Proteau Thierry, Office de Tourisme, 32 Grande Rue, 18160, Lignières, T 0248600038

Ile de France

● **ORAF**, AE La Licorne, Cauchy Pierre, Association Equestre Ferme des Bruyères, 91530, Le Val St Germain, T 0164589476

Picardie

● **ORAF**, A CH Isab, Martin Julien, Association Concours Hippiques Rue Pierre Waguet, 60005, Beauvais Cedex, T 0344482257

En septembre

Alsace

● **CLAF**, Ceer Alsace, M. Rieth Mathieu, Comité Equ Endurance Regional 9 Route de Neubois, 67220, Dieffenbach Au Val, T 0388576078

Aquitaine

● **CLAF**, Hasparren Equitation, M. Breant Laurent, Ferme Urkodea Quartier Zelai, 64240, Hasparren, T 0559291576
● **CLAG**, Ecurie du Teron, M. Laboulbene Yves, Teron, 47300, Pujols, T 0553707417
● **CLAG**, Sarl des Ecuries de Saint Damien, Mme Viannay Sandrine, Au Bourg, 47270, La Sauvetat de Saveres, T 0683341703
● **CLAG**, Centre Equestre des Trois Cedres, M. Lavis William, Cat de Bouet, 47160, St Leon, T 0553791980
● **ORAF**, Ecuries de La Haute Lande Girondine, M. Greget Pascal, Vicomps, 33840, Lartigue, T 0556658480
● **ORAF**, Attelage Et Decouverte, Mme Halgand Françoise, Le Mayne Bas, 47140, Massoules,

T 0553369750

● **ORAG**, Fedry Equi Commerce, M. Fedry Francois Eric, Les Milleraux 84 Chemin de Treilles, 33910, St Denis de Pile, T 0557243609
● **ORAG**, Ferme Equestre La Ballarade, M. Dewas Albert, La Ballarade, 47360, Lacedepede, T 0553471969

Auvergne

● **ORAF**, Pont du Chateau Equestre, M. Collin Philippe, Manege des Vioux 86 Avenue de Riom, 63430, Pont du Chateau, T 0473779315
● **ORAG**, C H Vaudois, M. de Quillacq Xavier, Club Hippique Le Pigeonnier, 03190, Vaux, T 0470061902
● **ORAG**, Chancel Equitation, Mme Mourgues Nadege, Chancel, 43800, Lavoute Sur Loire, T 0684486658

Bourgogne

● **CLAG**, Centre Equestre l'Esperance, Mme Bourgeois Vanessa, Les Plantes Folies, 21140, Semur en Auxois, T 0380972464
● **CLAG**, C E de La Chaume, M. Vergan Albert, Centre Equestre La Chaume, 58110, Alluy
● **CLAG**, Club Equestre de l'Armancon, M. Barbe Emile, 30 Rue du Bois, 89600, Cheu, T 0386434729
● **CLAG**, Oxer de Joigny, M. l'Humeau Jean Philippe, 25 27 Rue de La Voie Romaine Hameau de l'Echeres, 89300, Joigny, T 0386914977

● **CLAG**, Ecuries de La Maison Blanche, Mme Perrault Claude, Sarl Anclau Route de St Bris, 89290, Augy, T 0386538851
● **ORAF**, Assoc Equ des Bons Sires, M. Protain Christian, Association Equestre Ecuries des Bons Sires, 71500, St Usuge,

T 0385721759

● **ORAG**, Ecurie de Longchamp, M. Othenin Samuel, Le Billardot, 21110, Longchamp, T 0380379919
● **ORAG**, Haras du Meix, M. Ciraco Joseph, La Genevriere, 71620, St Martin en Bresse, T 0385477880
● **ORAG**, Ecuries de Pont Marquis, Mme Rossines Catherine, , 89130, Moulins Sur Ouanne, T 0386442603

Bretagne

● **CLAG**, C E de Guerledan, M. Froger David, Centre Equestre Treffaut, 22530, Mur de Bretagne, T 0296260202
● **ORAF**, Tsaatan Association, M. Bergot Stephane, Les Mancheliots 11 Route de l'Etimieur, 22400, Meslin, T 0296346373
● **ORAF**, Acp Cap Sizum, M. Bonnaud Delammare Georges, Kerlambert, 29780, Plouhinec, T 0298707876
● **ORAG**, Au P Tit Attelage, Mme Le Berder Laurence, Tremeleuc, 22210, Plemet, T 0296257549
● **ORAG**, C E de Kervignon, M. Le Guen Eric, Centre Equestre Kervignon, 29740, Plobannalec, T 0298821732
● **ORAG**, Centre Equestre de Kerivoal, Mme Dugout Katia, Kerivoal, 29400, Landivisiau, T 0298684014
● **ORAG**, Ecuries de Parlevant, Mme Joanny Aurore, , 56360, Bangor, T 0297318802

Centre Val de Loire

● **CLAG**, Ecuries de Bercheres, Mme Loupias Stephanie, 2-4 Chemin de La Foret, 28260, Bercheres Sur Vesgre, T 0611462001
● **CLAG**, Club Hippique d'Ardentes, M. Louet Francois, Domaine de Chemee, 36120, Ardentes, T 0254361172

● **CLAG**, Ce Pc de Champs Forts, M. de Senilhés Christophe, 36100, St Aoustrelle, T 0254030783
● **CLAG**, La Chardonniere, M. Sagot Laurent, La Chardonniere Route de La Ferte, 45370, Jouy Le Potier, T 0238458906
● **CLAG**, Sc du Poney des Hautes Lisieres, M. Lhotte Andre, Les Hautes Lisieres, 45270, Nesploy, T 0238902587
● **ORAF**, A C E de Courtaudin, M. Moreau Thierry, Courtaudin, 45240, Ligny Le Ribault, T 0238454139
● **ORAG**, Elevage Cavalcade, Mme Raguin Delphine, La Brezardiere, 37320, St Branches, T 0247263725

Champagne Ardennes

● **CLAG**, Ecuries de Metendal, Mme Schneider Caroline, 45 Rue du Relais, 10800, Les Bordes Aumont, T 0325431193
● **CLAG**, C E de Reims, M. Simon Alain, Regie des Equipements Sportifs 16 Avenue du 29 Aout 1944, 51430, Tinquieux, T 0326839308
● **CLAG**, La Poudriere, M. Rosier Michel, Sarl Rd 64, 51420, Nogent l'Abbesse, T 0326036352
● **ORAF**, Assoc Equestre de Charbogne, M. Bourdelle Pascal, Le Moulin, 08130, Charbogne, T 0324718473
● **ORAG**, Ecurie du Prelet, Mme Pougnet Valerie, Le Clos de La Noue, 51700, Chatillon Sur Marne, T 0326591597

Côte d'Azur

● **CLAG**, Les Poneys du Verderet, Mme Lacaze Valerie, Quartier Tapoulerin, 83120, Ste Maxime, T 0683348766
● **CLAG**, Le Baron de Munchhausen, Mme Scursoglio Sophie, Sarl Domaine des Barons,

83440, Tanneron,
T 0493606616

● **CLAG**, Cheval et Soleil,
Mme Renard Christine,
Quartier St Martin, 83170,
Camps La Source,
T 0494808880

● **ORAF**, Roc Azur, Mme
Giubergia Christiane, 95
Route de Valbonne, 06330,
Roquefort Les Pins,
T 0493096725

● **ORAF**, Al Borak Le
Cheval Autrement, Mme
Aime Sandrine, C/O S.
Aime - 132 Av Bougearel
Residence Val Roy Bat A,
06140, Vence,
T 0493586240

● **ORAG**, Koala Ranch, M.
Veniel Olivier, Veniel Olivier
Bp 17, 83120, Plan de La
Tour, T 0494437836

● **ORAG**, Mazet Lou
Carpai, Mme Orazy Mireille,
Route de Collobrieres,
83590, Gonfaron,
T 0494782282

Franche Comté

● **CLAG**, Ecuries de Bobay,
Mme Bobay Christiane, 12
Rue du Salbert, 90350,
Evette Salbert,
T 0384292194

● **ORAF**, Cavalons, M.
Bailly Cedric, Hameau de
Tretu 4 Route de Rosnay,
39130, St Maurice Crillat,
T 0384252357

● **ORAF**, A Hue A Dia,
Mme Oeggerli Anne Laure,
2 Chemin de La Forge,
39300, Cize,
T 0384524490

Ile de France

● **CLAG**, Centre Equestre
des Trois Pignons, M.
Cirichelli Jacques, 8
Chemin du Rocher
d'Argout, 77123, Noisy Sur
Ecole, T 0160718031

● **CLAG**, Domaine de
Barbeau, Mme Lenoir Lise,
Centre Equestre, 77850,
Hericy, T 0164236548

● **CLAG**, Liverdy Dressage,
M. Commenge Nicolas, 69
Rue de Melun, 77220,
Liverdy en Brie,
T 0164258910

● **CLAG**, Chateau des
Tourelles, Mme Turpin

Christine, 9 Ancien Chemin
de Paris Bp 2, 78790,
Septeuil, T 0130934212

● **CLAG**, Club des Amys,
M. Lamy Jean Pierre,
Domaine de Brazeux,
91810, Vert Le Grand,
T 0164568463

● **CLAG**, C E du Plessis
Bouchard, M. Aubert Jean
Claude, Centre Equestre 17
Rue Jean Jaures, 95130, Le
Plessis Bouchard,
T 0134154664

● **ORAF**, ANORABC, M.
Bachette Peyrade Michel,
Association Saumur 1 Rue
Henri Duchene, 75015,
Paris, T 0145754766

● **ORAF**, Club Equestre
Joe, M. Rocassel Roger, 37
Route de La Vallee, 77710,
Paley, T 0682489841

● **ORAF**, A C du Domaine
des Pins, M. Pollien Bruno,
Association de Cavaliers
Rue Rene Dorme, 78330,
Fontenay Le Fleury,
T 0139420576

● **ORAF**, Entente Sportive
Renault, M. Bats Patrick,
119 Rue du Point du Jour,
92100, Boulogne
Billancourt, T 0130032626

● **ORAG**, Semta Esprit
Cheval, Mme Garcin
Nadine, Societe de
Formation 4 Rue de La
Veillee, 95800, Cergy, T
0130313438

Languedoc Roussillon

● **CLAF**, Gallargues
Equitation, M. Casanova
Jacques, Chemin de
Veindran, 30660,
Gallargues Le Montueux, T
0611779179

● **CLAF**, Ce de Mejannes
Le Clap, M. Linares Manuel,
Le Village, 30430,
Mejannes Le Clap, T
0466244610

Limousin

● **ORAG**, La Ferme des
Maisons Rouges, M.
Labesse Florent, Les
Maisons Rouges, 19350,
Chabrignac, T 0555256014

● **ORAG**, Les Chevaux de
Nature, M. Gaussem
Olivier, La Texonniere,

87460, Cheissoux, T
0555699607

● **ORAG**, La Licorne
Enchantee, Mme Mazaud
Pierrette, La Chaize, 87800,
Jourgnac, T 0555583410

Lorraine

● **CLAF**, Poney Club
d'Heillecourt, Mme Basten
Dominique, Parc de
L'Embanie, 54180,
Heillecourt, T 0607871583

● **CLAG**, Poney Club de
Faulx, Mme Vandembulcke
Claire, 14 Route de
Montenoy, 54760, Faulx,
T 0673482288

● **CLAG**, Les Ecuries de
Jeand Heurs, Mme Bogaert
Julie, Vieux Jeand Heurs
Parc de Jeand Heurs,
55000, Lisle en Rigault,
T 0329702061

● **CLAG**, Ecole d'Equitation
de Chesny, M. Jeanteur
Jacques, 14 Rue Principale,
57245, Chesny,
T 0387382561

● **CLAG**, Ek Compet, Mme
Kunz Brunon Eve, Route de
Guenviller, 57470,
Hombourg Haut,
T 0387810014

● **CLAG**, Ecuries de La
Forge, M. Branchet
Christian, 88240, Bains Les
Bains, T 0329362134

● **CLAG**, C E de La
Brasserie, M. Beffeyte
Franck, Centre Equestre
680 Rue de La Brasserie,
88200, Dommartin Les
Remiremont,
T 0677760427

Midi Pyrénées

● **CLAF**, Centre Activ
Equestres l'Estrade, Mme
Liegeois Katerine, l'Estrade
7 Chemin de Sor, 09800,
Argein, T 0561046509

● **CLAG**, Ecuries de
Sarrouilles, Mme Segrestain
Annie, Chateau de
Sarrouilles, 65600,
Sarrouilles, T 0562361143

● **CLAG**, Ecuries des
Galop Ins, Mme Andre
Corinne, La Tremege
Basse, 81800, Rabastens, T
0563406645

● **ORAF**, S H Millavoise,

M. Margailan Raymond,
Societe Hippique Cote
Romaine, 12100, Millau, T
0565590721

● **ORAF**, Cheval Prestige,
M. Tacquet Roger, 31 Route
de St Lys, 31600, St Clar de
Riviere, T 0561564865

● **ORAG**, Centre Equestre
du Capricorne, Mme
Wiorek Alexandra, Route de
Saint Clar, 31470, St Lys

● **ORAG**, Haras de
Balmoral, M. Weerts
Christian, Route de Launac,
31330, Grenade,
T 0562795652

Nord

● **CLAF**, Assoc Hippique
Seclinoise, Mme Gorriez
Martine, Centre Equestre
de Seclin Rue Marx
Dormoy, 59113, Seclin, T
0320908191

● **CLAG**, Ecuries du Pays
de Cassel, Mme Gruson
Charlotte, 970 Rue de
l'Abesse, 59670,
Bavinchove, T 0663854321

● **CLAG**, Ecurie des
Sables, M. Bele Etienne, 61
Chemin des Neiges,
59229, Teteghem,
T 0328260194

● **CLAG**, Ecurie de La
Colme, M. Moreau
Matthias, Rue Fiers, 59380,
Armbouts Cappel,
T 0662761028

● **CLAG**, Ecuries du
Marais, M. Potie Alexandre,
4 Route du Grand Nieppe,
62500, Clairmarais, T
0321125875

● **CLAG**, Les Ecuries de
Bourlon, M. Jacquenet Yann,
4 Grand Rue, 62860,
Bourlon, T 0327825722

● **ORAF**, Ecuries de
Willems, Mme Thieffry
Odile, 5 Rue de Chereng,
59780, Willems,
T 0320641293

● **ORAG**, La Chambriere,
Mme Devigne Ferretti
Marie Françoise, Centre de
Tourisme Equestre 192
Rue du Pont de Gres,
62270, Bouret Sur Canche,
T 0321031396

Normandie

- **CLAF**, Les Trecystes, M. Beuvin Yvon, Haras du 4 Y La Butte, 50250, Montgardon, T 0233465224
- **CLAG**, Attelage du Pays d'Ouche, Mme Savalle Emilie, Le Hamel, 27300, St Aubin Le Vertueux, T 0232431624
- **CLAG**, Valmat Equitation, Mme Castan Nadege, La Baudrie, 50160, Gieville, T 0611488627
- **CLAG**, Centre Equestre Poney Club, Mme Deletang Helene, Les Champs Masson, 61100, Landisacq, T 0683536514
- **CLAG**, Ecuries des Lys, Mme Borocco Sophie, Domaine de La Deliciere, 61360, Pervencheres, T 0233250848
- **CLAG**, Elevage du Loir, Mme Vandermeersch Karine, 1101 Route de La Mare Aux Aulnes, 76280, Angerville l'Orcher, T 0235559873
- **ORAF**, Ecurie de Dressage Orbeoise, Mme Varin Isabelle, Chemin de Mervilly, 14290, La Vespriere, T 0232492247
- **ORAF**, C H des Sapins, M. Maquin Fernand, Cercle Hippique Le Genetey, 76840, St Martin de Boscherville, T 0235320043
- **ORAG**, Centre Equestre de Longvillers, M. Mouadil Abdelkrim, Rd 6 Ferme de La Butte, 14310, Longvillers, T 0231804202
- **ORAG**, Centre Equestre La Villedieu, Mme Bazin Alice, La Villedieu Route du Chateau, 14640, Villers Sur Mer, T 0231813018

Pays de Loire

- **CLAG**, Haras de La Grande Lande, Mme Guerin Pascale, La Grande Lande Route de L'Huisserie, 53000, Laval, T 0621792450
- **ORAF**, Ellipse Jump, M. Busquet Frederic, 1 Avenue des Acacias, 44000, Nantes, T 0240353591

- **ORAF**, Bel Air Horse Ball, M. Baron Bastien, Les Landes de Bel Air, 49440, Angrie, T 0241920172
- **ORAG**, Les Harveries, M. Impinna Claude, Le Champ Blanc Route de St Cyr, 44580, Bourgneuf en Retz, T 0240219953
- **ORAG**, Ce Pc de Chauche, M. Fava Didier, La Goreliere, 85140, Chauche, T 0251418864

Picardie

- **CLAG**, Relais du Thelle, Mme Roussel Marie, 21 Hameau Le Belle, 60530, Neuilly en Thelle, T 0344262646
- **CLAG**, Ecurie de La Bucaille, M. Cabochette Pierre, Ferme du Chateau, 80540, Bovelles, T 0322389707
- **ORAF**, Association Sportive France Polo, M. Guerrand Hermes Patrick, C/O Ferme d'Apremont Polo Club Domaine de Chantilly, 60300, Apremont, T 0344644762
- **ORAF**, Cercle d'Attelage du Compiegnois, M. Trangosi Jean Francois, 641 Rue de Paris, 60170, Ribecourt Dreslincourt, T 0344767385
- **ORAF**, Ecuries de La Breche, Mme Thierry Daisy, 84 Rue Page, 60510, Essuiles, T 0344803855
- **ORAG**, Scea La Garenne, M. Quintana Jean Marc, 18 Chemin de La Garenne, 60850, St Germer de Fly, T 0680993179

Poitou Charentes

- **CLAG**, Ecuries des Eaux Claires, M. de Braquillanges Thierry, , 16400, Voeuil Et Giget, T 0545613552
- **CLAG**, Academie d'Art Equestre, M. Suci Maurice, El Morro Fief du Pepiron, 17320, St Just Luzac, T 0680261855
- **CLAG**, Les Ecuries du Breuil, M. Dempure Joel, Breuil Coiffaud, 79110, Hanc, T 0549298535
- **ORAG**, Polem S Club,

Mme Pichon Frederique, Moulin de Mortagne, 16460, Aunac, T 0066132870

- **ORAG**, C H Beauvais Thouars, M. Bazin Didier, Club Hippique Vvrees, 79100, Thouars, T 0549967821

Provence

- **CLAF**, Les Cavaliers de Begadan, M. Krisner Jacques, Ecuries de Begadan Chemin de Loubatas, 13860, Peyrolles en Provence, T 0615438923
- **CLAG**, Ferme Equestre Faraon, M. Pinelli Christophe, Hameau de Bayon Rd 548, 13180, Gignac La Nerthe, T 0442304538
- **CLAG**, Beaulieu Equitation, Mme Staszko Florence, 1200 Chemin de La Sorquette, 84170, Monteux, T 0490610958
- **ORAF**, Poney Club La Louise, Mme Oliver Manuela, 1 Avenue Fournacle, 13013, Marseille, T 0491684189
- **ORAF**, Ecuries de La Clue, M. Alory Jean Pierre, Vallon de La Clue, 13190, Allauch, T 0491050357
- **ORAF**, Etrier Provençal, M. Plauchut Frederic, Le Cabaret Neuf, 13370, Mallemort, T 0610765663
- **ORAF**, Ecuries de La Sorges, M. Alle Marc, Hameau du Moulin de Redon Rue de La Marteliere, 13390, Auriol, T 0442708002
- **ORAG**, Le Relais du Terrail, M. Kaepelin Denis, Rd 942, 05300, Ventavon, T 0492664312
- **ORAG**, La Cabane Aux Poneys, Mme Hindley Melanie, Chemin du Mas de Roland Quarti Chemin St Roch, 13440, Cabannes, T 0432628446
- **CLAG**, Le Sabot d'Or, Mme Glass Garfield Judith Susan, 1368 Rue des Prairies, 01630, Challex, T 0450564737

● **CLAG**, Equ Ain Emls, M. Berthet Sebastien, Chemin des Iles Parc de Miribel Jonage, 01700, Miribel, T 0478552302

- **CLAG**, C E de Turlet, M. Barbancon Alain, Centre Equestre Turlet, 07270, Colombier Le Jeune, T 0475062383
- **CLAG**, Ferme Equestre de La Source, Mme Cuccaro Florence, Route d'Espeluche Chemin de Beauthac, 26200, Montelimar, T 0610616361
- **CLAG**, C E Pon Aventure, M. Gabriel Jean Patrick, Centre Equestre La Parisette, 38210, Tullins
- **CLAG**, Domaine de La Sauvageonne, M. Astier Patrice, La Grange du Moulin, 69400, Arnas, T 0474654900
- **CLAG**, Poneys Balade, M. Violland Gerard, Chemin du Bordelan d'Anse, 69480, Anse, T 0474686146
- **CLAG**, Centre Equestre, M. Bruas Jean Pierre, Pragrang, 69930, St Laurent de Chamouset, T 0474722338
- **CLAG**, C E des 2 Vallees, M. Ballancin Eric, Centre Equestre Les Versieres, 73310, Serrieres en Chautagne, T 0681944278
- **CLAG**, Les Ecuries du Mont Blanc, M. Torneri Jean Marie, 329 Rue du Stade, 74170, St Gervais Les Bains, T 0619742782
- **ORAF**, Equita Concours, Mme Ginon Pascale, 140 Cours Charlemagne, 69002, Lyon, T 0472774585
- **ORAG**, Cavaliers d'Aventure, M. Da Silva Gilbert, Centre Equestre de Loisirs Le Campaloup, 38440, St Jean de Bournay, T 0474587658

Réunion

- **ORAG**, F E du Pont Neuf, M. Lauret Alix, Ferme Equestre 59 Ter Cd 11 Pont Neuf, 97425, Les Avirons, T 0262380940

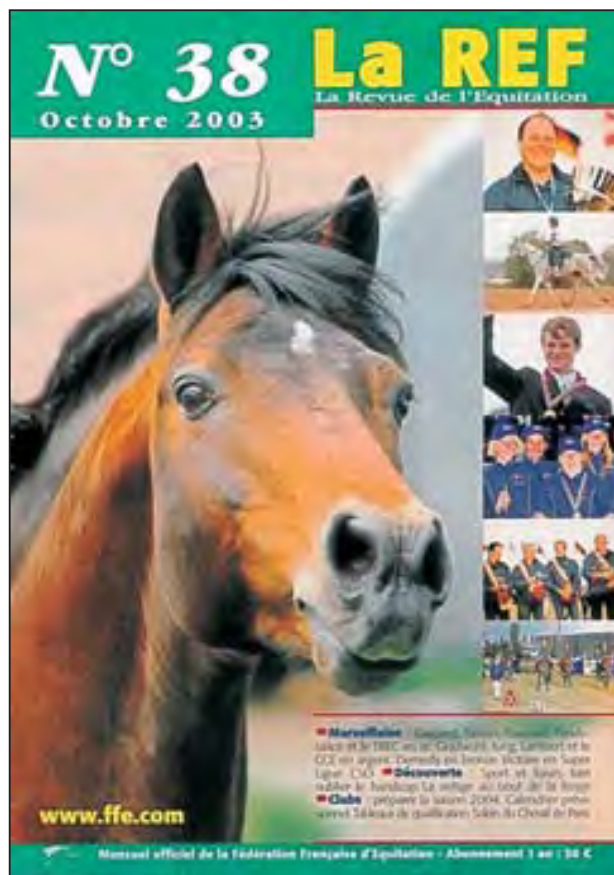


LA REF

Mensuel officiel de la FFE

- L'info à la source
- Les innovations pédagogiques
- La vie du sport
- Les calendriers et les règlements
- Toutes les références du monde équestre

**Abonnez-vous : 3615 FFE par carte bancaire
ou www.ffe.com ou bulletin ci dessous**



Bulletin d'Abonnement

Nom

Prénom

Adresse

.....

Plein tarif 50 €

Tarif préférentiel licencié 45 €

numéro de licence 2004 obligatoire

A retourner à : SIF 14490 Litteau

Bulletin d'Abonnement

Nom

Prénom

Adresse

.....

Plein tarif 50 €

Tarif préférentiel licencié 45 €
numéro de licence 2004 obligatoire

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

A retourner à : SIF 14490 Litteau



LA REF

Mensuel officiel
de la FFE

- L'info à la source
- Les innovations pédagogiques
- La vie du sport
- Les calendriers et les règlements
- Toutes les références du monde équestre

**Abonnez-vous : 3615 FFE par carte bancaire
ou www.ffe.com ou bulletin ci dessus**



Depuis maintenant plus de deux ans, La REF vous permet de connaître l'actualité de l'Ecole Nationale d'Equitation, grâce à une page qui lui est entièrement consacrée chaque mois. Désormais, en plus de l'actualité concernant les manifestations ou encore les formations proposées, un enseignant de l'Ecole Nationale d'Equitation, écuyer du Cadre Noir de Saumur, intervient ponctuellement sur un point technique particulier.



Photo : ENE

Construction d'obstacles de cross :

Sécurité et formation.

L'initiation au concours complet n'est pas sans risques et bon nombre de centres équestres ne disposent pas de parcours adaptés.

Petit mémento à l'usage des responsables de structures équestres et des enseignants, afin de les aider à construire un parcours d'obstacles fixes tenant compte des notions de sécurité dans un objectif de formation.

Profils

Le profil d'un obstacle doit être adapté au saut qu'il doit faciliter. Un « trackenen » doit être réalisé avec, certes, un tronc imposant mais qui ne doit pas pour autant recouvrir le trou. Il doit être différencié du spa sur trou qui en couvre la

moitié, du brook, qui est un appel et donc de faible hauteur, et du trou à bord franc qui ne doit en aucun cas comporter une barre « hors de terre » à la réception, une barre en travers ou une planche « cache » pour aider les timorés. Tous ces artifices sont dangereux en trompant les chevaux et risquent de coincer un membre en cas de refus.

Chaque profil correspond à une technique de monte qui doit apparaître clairement comme d'ailleurs tous les obstacles du parcours, facilitant les consignes données par l'entraîneur aux élèves et accélérant la formation des chevaux.

Un contrebas dans lequel le cheval se coule doit être différencié des sauts dans

le vide au dessus d'un obstacle. Les « bouts de bois » pour renforcer un contrebas mais qui éloignent le cheval sont à éviter.

Toute proéminence au dessus du contrebas est dangereuse car elle peut être heurtée par les postérieurs.

Le gué ne peut être confondu avec un fossé rempli d'eau et sa largeur doit laisser planer le doute. Il est impératif que gués et fossés soient curés régulièrement.

Les obstacles de terre respectent également des règles précises afin de ne pas tromper les chevaux.

Une brosse au-dessus permet en cas de doute de faire savoir aux chevaux s'ils doivent poser les pieds dessus ou le couvrir. Leur arrondi améliore

le rendu de leur forme. Sur la même idée les obstacles larges de type oxer sont, soit ouverts au dessus sans barre intermédiaire, soit couverts, et, dans ce cas, la couverture est complète et résistante afin de permettre au cheval de mettre les pieds dessus.

Le parcours

La boîte de départ ne peut se trouver à moins de 150 m du premier obstacle.

L'oubli de cette ancienne règle a pour conséquence de ne pas faciliter la mise en avant du cheval et occasionne souvent des sauts difficiles sur le premier obstacle surtout si celui-ci est imposant.

Les combinaisons doivent être réparties sur le parcours.

L'esthétique

Souvent, l'esthétique des parcours prend le pas sur la sécurité, perturbant les jeunes chevaux qui devraient se concentrer sur l'essentiel : l'obstacle.

Il en est de même des bacs à fleurs disposés au pied des obstacles panoramiques qui attirent l'œil du cheval au détriment de la barre supérieure.

Plus simplement, les fautes de goût, les

couleurs crues (bleu piscine) et les obstacles sombres sur des sols foncés ou obscurs sont autant d'erreurs à éviter.

- Patrick Galloux,
Ecuyer du Cadre Noir
de Saumur,
auteur de l'ouvrage
" Concours Complet
d'Equitation "
aux éditions Maloine.

Enseignants : gagnez des stages à l'ENE pendant le Salon du Cheval

L'Ecole Nationale d'Equitation organisera comme chaque année dans le cadre du Salon du cheval de Paris du 29 novembre au 7 décembre un jeu-concours réservé aux enseignants d'équitation titulaires du BEES 1er degré. Un tirage au sort sera effectué à l'issue du salon parmi les bulletins déposés sur le stand de l'ENE. Ce tirage au sort désignera les gagnants d'un stage à l'Ecole Nationale d'Equitation (un stage à gagner par jour, soit 10 stages au total) – FS

Services FFE

Boulogne

Bt E, Le Quintet,
81, avenue E. Vaillant.
92517 Boulogne Cedex

Lamotte

Parc Equestre.
41600 Lamotte

La Villette

9, bd Macdonald.
75019 Paris

Partenaires

SIF - 14490 Litteau
SIRE - Haras Nationaux.
BP 3.

19231 Arnac-Pompadour
Cedex

Cabinet Pezant - BP
3032.

14017 Caen Cedex 2.

Éditions Lavauzelle.

BP 8. 87350 Panazol

L'écho des poneys

Grignon

77370 Fontenailles

Boulogne

FFE Direction générale	T 01 58 17 58 17	F 01 58 17 58 00	
FFE Vie Fédérale	T 01 58 17 58 80	F 01 58 17 58 84	vie.federale@ffe.com
FFE DTN	T 01 58 17 58 17	F 01 58 17 58 60	dtn@ffe.com
FFE Communication	T 01 58 17 58 17	F 01 58 17 58 19	communication@ffe.com
FFE Compet	T 01 58 17 58 17	F 01 58 17 58 45	clients.ffecompet@ffe.com
FFE Compet organisateurs	T 01 58 17 58 54	F 01 58 17 58 10	bo.ffecompet@ffe.com

Lamotte

FFE CLUB	T 02 54 94 46 46	F 02 54 94 46 47	club@ffe.com
FFE Parc	T 02 54 94 46 11	F 02 54 94 46 10	parc@ffe.com
FFE DTN	T 02 54 94 46 53	F 02 54 94 46 50	fg.activnat@ffe.com
CNEFE	T 02 54 94 46 14	F 02 54 94 46 18	cnefe@ffe.com
GHN	T 02 54 83 02 02	F 02 54 83 02 03	infos@ghn.com.fr

La Villette

FFE CNTE	T 01 53 26 15 50	F 01 53 26 15 51	cnte@ffe.com
----------	------------------	------------------	--------------

Partenaires

SIF	T 02 31 51 21 10	Fax réservé cert. med. et autor. parent. 02 31 51 21 15	
SIRE - Haras Nationaux	T 05 55 73 83 83	F 05 55 73 94 83	www.haras-nationaux.fr
PEZANT	T 02 31 06 11 60	F 02 31 94 24 74	pezant@dia.oleane.com
LAVAUZELLE	T 05 55 58 45 30	F 05 55 58 45 43	commercial@lavauzelle.com
L'écho des poneys	T 01 64 08 45 29	F 01 60 67 56 01	echoponey@aol.com

Rapport de branche 2002

Présenté tous les 5 ans lors d'une réunion de la commission mixte de la convention collective présidée par un représentant de l'Etat, le rapport de branche fourni par la « partie la plus diligente » du secteur concerné a pour but d'apporter des informations quantitatives et qualitatives pour la réflexion des partenaires sociaux sur l'emploi.

Photographie

Le tableau ci dessous est l'un des éléments du rapport de branche présenté le 29 septembre dernier par le GHN aux partenaires sociaux de la convention collective du personnel des centres équestres. Ces données ne peuvent prétendre être parfaitement exactes et sont déjà imprécises car elles datent de

la fin 2002. Elles apportent une première photographie de l'emploi dans le secteur des centres équestres. Un observatoire de l'emploi très précis fournissant des informations annuelles voire trimestrielles verra le jour dans l'avenir à partir des données fournies par la CCMSA à la demande des partenaires sociaux.

Parrainage et mécénat

Vous avez lu l'article du GHN sur ce sujet dans la REF d'octobre

Vous souhaitez passer à l'action !

Contactez le GHN qui a réalisé des contrats types pour vous aider à convaincre vos futurs partenaires et à réaliser parrainage et mécénat. Contact :

02 54 83 02 02 et www.ghn.com.fr



Projet de loi rurale - suites

Les informations diffusées par le GHN sur les incidences fiscales du vote de ce projet de loi provoquent de nombreuses questions légitimes et importantes de la part des dirigeants. Le bulletin A Cheval d'octobre présente de nombreuses autres conséquences juridiques et sociales. Utilisez autant que possible le site internet www.ghn.com.fr, l'équipe de GHN vous répondra le plus rapidement possible.

Secteur des Centres Equestres. Etablissements employeurs par statut/Dénombrement des salariés

Statut	Nbre	Etablissements			Salariés					Total actifs
		Employeurs Oui	Non	Enseignants Dirigts	Enseignants d'associat.	Enseignants	Anima- teurs	Autres	Total	
Collectivités publiques	18	15	3	5	0	31	10	37	78	83
Etablissements publics et parapublics	42	35	7	15	0	127	14	115	256	271
Total	60	50	10	20	0	158	24	152	334	354
Associations de cavaliers	1 570	597	973	0	380	436	249	714	1 779	1 779
Etablissements d'enseignements	783	723	60	0	336	845	276	845	2 302	2 302
Associations de concours	447	80	367	0	61	41	17	54	173	173
Total	2 800	1 400	1 400	0	777	1 322	542	1 613	4 254	4 254
EURL	144	102	42	93	0	99	35	106	240	333
SARL	729	527	202	496	0	532	215	646	1393	1 889
SA	19	15	4	10	0	14	7	27	48	58
Total	892	644	248	599	0	645	257	779	1 681	2 280
Exploitants agricoles	630	239	391	400	0	144	89	172	405	805
Entreprises individuelles commerciales	796	575	221	563	0	464	238	440	1142	1705
Entreprises individuelles non commerciales	1 017	250	767	993	0	35	27	326	388	1381
Total	1 813	825	988	1 556	0	499	265	766	1 530	3 086
Autres	33	3	30	8	0	5	0	0	5	13
TOTAL GENERAL	6 228	3 161	3 067	2 583	777	2 773	1 177	3 482	8 209	10 792

* Cette catégorie d'enseignant comprend un nombre inconnu de cadres, soit directeurs, soit signataires d'une délégation de pouvoir de l'employeur. le nombre de 10 792 actifs ne comprend pas les dirigeants non salariés non enseignants, les salariés en CDD.

- ce dénombrement sera complété prochainement par un rapprochement avec les états trimestriels MSA.

Sources : - tri des informations disponibles sur www.ffe.com. Base : déclarations volontaires des adhérents à la FFE

La sellerie, son agencement, son bon fonctionnement, sa propreté ainsi que la qualité et l'entretien du matériel sont très révélateurs de l'état d'esprit qui anime l'équipe du centre équestre. La qualité du matériel de sellerie du club est un élément essentiel de sécurité et de confort tant pour les cavaliers que pour les équidés. A ne pas négliger.



Photo : FFE/FM

Le local et le matériel de sellerie

Situation

La sellerie est un espace à part entière ou une pièce réservée à cette fonction. Faut de place ou de moyens la sellerie peut se situer dans une partie du club house. Pour des raisons d'hygiène et de propreté, cette solution conviviale n'est

pas idéale. Elle peut également trouver sa place dans les écuries, mais dans ce cas c'est le matériel qui souffre des poussières de paille, de foin et de pansage... La sellerie de votre club est idéalement située entre le point d'accueil et les écuries. Le local est clairement

identifiable. Il est sur le chemin des écuries et les précède. Si la structure comporte plusieurs blocs d'écuries, il convient, dans la mesure du possible, d'aménager à proximité de chacun d'eux un local où entreposer le matériel ; ceci dans le but d'éviter aux cavaliers d'avoir à effectuer de trop longs trajets en portant le matériel. Dans tous les cas, la sellerie est bien dimensionnée, bien éclairée, bien aérée, bien agencée, ordonnée.

1,10 m, si possible 1,30 m. Pour définir une surface adaptée, prenez en compte la fréquentation de votre club aux heures de pointe.

Si vous êtes, par exemple, en mesure d'assurer simultanément 2 séances ouvertes à 10 cavaliers, votre sellerie doit pouvoir accueillir entre 15 et 20 cavaliers qui vont se croiser et déplacer ou replacer du matériel. Pour rendre l'espace confortable, prévoyez 1,5 m² par cavalier soit 30 m² pour le cas cité.

**Toutes les EFE,
l'actualité du monde
équestre,
le dossier d'adhésion,
Le portail grand public
et professionnel**

www.ffe.com/cnefe

Accès et surface

Un cavalier avec une selle, un tapis, un filet et parfois des guêtres, du matériel de pansage et un casque, occupe un espace important.

Facilitez l'accès de votre sellerie et prévoyez une entrée large : au minimum

Agencement

Il est adapté aux différents types de public. Si possible, la sellerie du poney club et du cheval club sont des espaces spécifiques, adaptés et conçus pour les publics qui les fréquentent.

Dans tous les cas, le matériel mis à dispo-



sition des enfants est installé en partie basse, à une hauteur maximum de 1,20 m et de 0,70 m pour les tout petits. Pour les adolescents et les adultes, évitez, si possible de disposer du matériel à plus de 1,70m de hauteur. Les porte selles sont espacés au minimum de 50 cm et les porte filets de 20 cm.

Rangements

Prévoyez dans le local de sellerie, ou à proximité, dans un espace dégagé un point voué à l'entretien du matériel. Il comporte un point d'eau, un évier profond, un chevalet. N'oubliez pas de bien agencer les surfaces nécessaires au rangement du matériel divers : graisse à cuir, savon, éponges, cuirs à réparer, stock de matériel neuf... Prévoyez aussi de quoi ranger des protections, le matériel pédagogique comme les surfaix de voltige,

harnais d'attelage, ballons de horse ball, kits pony games etc... En dehors des horaires d'ouverture la sellerie est fermée à clef.

Règles de fonctionnement

La sellerie est un lieu très fréquenté, avec beaucoup de matériel qui ne cesse de passer d'un cavalier à un autre. Il est donc indispensable de concevoir une organisation, puis de la faire respecter. Les objectifs sont clairs : le local et le matériel doivent rester, en toutes circonstances, propres et ordonnés. Le matériel doit donc systématiquement rejoindre l'emplacement qui est le sien et toute détérioration doit être signalée.

Information

Le nom ou le numéro de chaque cheval ou poney est visiblement et proprement indiqué sur son matériel. De même, le porte selle et filet de chaque cheval et poney est clairement indiqué. Dans la sellerie, un plan des écuries précise l'emplacement

des chevaux et poneys. Les consignes d'utilisation donnent la marche à suivre pour assurer le retrait, le rangement et l'entretien du matériel. Une affiche rappelle l'obligation du port du casque. L'information est efficace si vous n'en contrôlez pas l'application. La présence d'un membre de l'équipe du club, dans la sellerie avant et après les séances est indispensable.

Investissement

Tous vos efforts pédagogiques sont ruinés, votre cavalerie et vos cavaliers ne peuvent pas bien évoluer si le matériel de sellerie n'est pas bien adapté. Investir dans du matériel de sellerie de qualité, c'est faire un effort qui finalement, ramené au prix d'une heure de monte, est pleinement justifié.

Amortissement

Pour les chevaux et poneys D, comptez, pour un bon équipement complet, comprenant selle, filet, tapis, licol et protec-

tions, environ 760 €. Imaginons que vous renouvelez votre matériel tous les 5 ans. Vos chevaux travaillent 30 h par mois et 11 mois par an.

Le matériel aura donc été utilisé 1 650 h. L'impact du coût sellerie est donc de 0,46 € par heure de monte, auquel vous rajoutez 10% de frais d'entretien, soit un coût global par heure de monte de 0,50 €. Pour les poneys A, B et C comptez, pour un bon équipement complet, comprenant selle, filet, tapis, licol et protections, environ 300 €. L'impact du coût sellerie est de 0,18 € par heure de monte auquel vous rajoutez 10% de frais d'entretien, soit un coût global par heure de monte de 0,20 €. Note : la sellerie s'amortit sur 5 ans.

Bien entretenue, elle a une durée de vie d'une dizaine d'années. Le coût par heure de monte, que vous revendiez ou que vous conserviez votre matériel, s'en retrouve alors très largement amoindri.

Evaluation du local d'accueil par le CNEFE : extrait cahier qualité des EFE

Sellerie

⊗	2	4	6
Agencement inadapté et sale	Pas d'espace spécifique Aménagements sommaires.	Espace spécifique. Propreté OK Aménagements sommaires.	Espace, bien agencé, bien situé, propre. Informations complètes (et ludiques : poney club).

Plus simple, mieux adapté

Simplification de la déclaration des concours pour les organisateurs, ajustement des catégories pour tenir compte du développement, création d'une coupe de France féminines, autant de bonnes nouvelles pour le horse-ball en 2003-2004

Gestion SIF

Avant-programmes

Attention ! Tous les avant-programmes sont remplacés par les Déclarations Uniques de Concours, DUC, celle du Horse Ball étant le formulaire 3 ci-contre. Celles-ci doivent impérativement être parvenues au SIF avant le 30 novembre 2003 pour tous les concours prévus du 1er février au 31 juillet 2004. Elles peuvent être saisies sur www.ffe.com ou envoyées par courrier

au SIF à 14490 Litteau.

Engagements

Les engagements annuels sur formulaires papier ne dispensent pas de l'engagement par Minitel ou Internet. Une équipe peut engager jusqu'à 10 équidés et 10 cavaliers sans surcoût : n'hésitez donc pas à engager ce maximum. Sur le terrain, il est possible d'effectuer des changements de cavalier sans surcoût ; par contre, tout

rajout ou changement d'un ou plusieurs équidé(s) donne lieu à un engagement sur le terrain et entraîne automatiquement un coût supplémentaire de 36,60 € à régler directement sur place à l'organisateur.

Précisons que cette opération n'est possible que si le concours est ouvert aux engagements sur le terrain.

Horse-Ball club

Rectificatif au règlement

3 catégories d'épreuves : Jeunes, Féminines et Mixtes.

3 niveaux d'épreuves pour les Féminines et les Mixtes : R1, R2 et R3, le niveau R1 étant le plus élevé. 2 systèmes sportifs :

1. Système 1 : compétitions en matches allers ou matches allers-retours (cf Règlement des Concours Club et Ponam Edition 1er janvier 2003 page 137).

2. Système 2 : avec classement à l'issue de chaque journée de compétition.

N équipes participantes. Equipe classée 1ère = N points

Dernière équipe classée = 1 point.

Les classements régionaux serviront à la répartition dans les différentes catégories pour le Generali Open de France Club ainsi que pour le Championnat de France « Jeunes ».

Ces nouvelles classifications font disparaître la Catégorie Open.

Horse-Ball amateur

Coupe de France féminines

La Fédération Française d'Équitation vient de créer la Coupe de France Féminines dont la Finale aura lieu à Saumur les 13 et 14 décembre 2003. Cette Coupe Féminines se déroulera sur le même principe que la Coupe de France Mixtes (cf Règlement FFE). Attention, engagement terrain fermé pour cette finale.

- Raphaël Dubois

Méthode Alexander

Devant le succès rencontré par le stage Méthode Alexander l'année dernière, 2 sont organisés cette année.

Animés par Véronique Bartin, BEES 2, professeur de technique Alexander, ces stages s'adressent aux enseignants désireux de centrer leur pédagogie sur la personne

du cavalier. La méthode Alexander permet au cavalier de retrouver le bon usage de soi, physique, mental et émotionnel.

Vos rendez-vous au Parc Décembre

Date à déterminer, Stage méthode Alexander

Janvier

Date à déterminer,

stage méthode

Alexander

Du 17 au 18, stage d'entraîneur voltige compétition club

Février

Du 21 au 22, stage présélection horse ball jeunes

Du 9 au 14, stages clubs

Du 16 au 21, stages clubs

Du 23 au 28, stages clubs

Horse Ball

N° DU CONCOURS : _ _ _ _ _	DATE DE DÉBUT DES ÉPREUVES : __/__/200_
ORGANISATEUR : Code adhérent FFE : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ (adhésion saison en cours obligatoire)	
Nom :	
Tél :	
Fax :	
Email:	
LIEU DU CONCOURS : Commune : Dpt :	

ÉPREUVES

Nationales mixtes			
<input type="checkbox"/> Nationales 1 Elite	<input type="checkbox"/> Nationales 2	<input type="checkbox"/> Nationales 3 - Nord	<input type="checkbox"/> Nationales 3 - Sud
<input type="checkbox"/> Inter-régions - Préciser les régions.....			
.....			
<input type="checkbox"/> Championnat de France	<input type="checkbox"/> N3	<input type="checkbox"/> N4	<input type="checkbox"/> N5
<input type="checkbox"/> N6			
<input type="checkbox"/> Qualificatives Nationales			
<input type="checkbox"/> Coupe de France			
Préciser 1/8, 1/4 finale, etc :			
<input type="checkbox"/> Championnat de France des sociétés			

Nationales féminines	
<input type="checkbox"/> Nationales 1 Elite	<input type="checkbox"/> Qualificatives Nationales
<input type="checkbox"/> Inter-régions - Préciser les régions.....	
.....	
<input type="checkbox"/> Championnat de France	<input type="checkbox"/> N2
<input type="checkbox"/> N3	<input type="checkbox"/> N4
<input type="checkbox"/> N5	<input type="checkbox"/> N6
<input type="checkbox"/> Critérium féminin	
<input type="checkbox"/> Coupe de France	
Préciser 1/8, 1/4 finale, etc :	

Jeunes					
<input type="checkbox"/> Moustiques	<input type="checkbox"/> Système 1	<input type="checkbox"/> Système 2	<input type="checkbox"/> Cadets poneys	<input type="checkbox"/> Système 1	<input type="checkbox"/> Système 2
<input type="checkbox"/> Poussins	<input type="checkbox"/> Système 1	<input type="checkbox"/> Système 2	<input type="checkbox"/> Cadets chevaux	<input type="checkbox"/> Système 1	<input type="checkbox"/> Système 2
<input type="checkbox"/> Benjamins	<input type="checkbox"/> Système 1	<input type="checkbox"/> Système 2	<input type="checkbox"/> Juniors	<input type="checkbox"/> Système 1	<input type="checkbox"/> Système 2
<input type="checkbox"/> Minimes	<input type="checkbox"/> Système 1	<input type="checkbox"/> Système 2			
<input type="checkbox"/> Championnat de France (cocher également les épreuves programmées ci-dessus)					

Club					
<input type="checkbox"/> Féminines			<input type="checkbox"/> Mixtes		
<input type="checkbox"/> R1	<input type="checkbox"/> Système 1	<input type="checkbox"/> Système 2	<input type="checkbox"/> R1	<input type="checkbox"/> Système 1	<input type="checkbox"/> Système 2
<input type="checkbox"/> R2	<input type="checkbox"/> Système 1	<input type="checkbox"/> Système 2	<input type="checkbox"/> R2	<input type="checkbox"/> Système 1	<input type="checkbox"/> Système 2
<input type="checkbox"/> R3	<input type="checkbox"/> Système 1	<input type="checkbox"/> Système 2	<input type="checkbox"/> R3	<input type="checkbox"/> Système 1	<input type="checkbox"/> Système 2
<input type="checkbox"/> Championnat de France (cocher également les épreuves programmées ci-dessus)			<input type="checkbox"/> Championnat de France (cocher également les épreuves programmées ci-dessus)		

PRIX DES ENGAGEMENTS par équipe :	€
Signature de l'organisateur	

A saisir sur www.ffe.com ou à retourner à SIF 14490 Litteau

Echéances, promotion & Salon

Vos DUC pour le 30 novembre, vos codes examinateurs pour le 31 décembre, les numéros pour bénéficier des avantages licences, vos rendez-vous au Salon. Explications clés pour des opérations fédérales sans verrous.

Echéancier

30 novembre

Pensez à inscrire vos DUC, Déclarations Uniques de Concours, sur www.ffe.com ou à les renvoyer au SIF avant le 30 novembre pour bénéficier de l'inscription au calendrier prévisionnel de la FFE, de votre CRE et de votre CDE. Ce premier calendrier concerne les concours prévus du 1er février au 31 juillet 2004. Un second calendrier sera mis en place pour le 2e semestre 2004.

31 décembre

Tous les codes examinateurs attribués en 2000 viennent à échéance le 31 décembre 2003. Ils seront automatiquement reconduits pour les enseignants remplissant les deux conditions suivantes : être titulaire de la licence 2004 et avoir validé au moins un Galop en 2003. De manière à éviter d'alourdir le fichier, les codes des enseignants ne remplissant pas ces

conditions seront automatiquement annulés. S'ils veulent à nouveau faire passer des Galops, il suffira à ces enseignants de refaire une première demande de code examinateur.

Rectificatif

Il faut indiquer son numéro de licence et non son code secret examinateur pour demander l'extension de son code examinateur à d'autres disciplines ou à des Galops supérieurs.

Avantages licences

Numéros utiles

Les numéros et codes permettant de bénéficier des avantages licences figurent page 2 de ce numéro de la REF et sur le site internet www.ffe.com. A noter sur votre agenda pour bénéficier des offres Citer, Europcar et Mercure.

Offre clubs Albanu.

Clubs, profitez de l'offre avantage partenai-



re FFE. Vous bénéficiez d'une commission de 3% sur le prix de vente HT de chaque bijou Albanu acheté en ligne par vos cavaliers sur le site ffe.com. Chaque fin de trimestre, un document est envoyé aux clubs ayant accepté l'opération. Il indique le montant exact des commissions dues. Il conviendra d'adresser en retour une facture à SAM Albanu 5 rue Gabian. 98000 Monaco.

Cartes privilège

La carte privilège simple permet de bénéficier d'une entrée gratuite au Salon du Cheval pour tous les clubs ayant délivré au moins 50 licences 2003. La carte privilège compétition permet de bénéficier d'une licence compétition gratuite par tranche de 100 licences 2003. Formulaire disponible dans le dossier des Fédératives ou à demander à FFE Club par fax au 02 54

94 46 47 ou par mail club@ffe.com.

Salon du Cheval

Stand FFE

La FFE vous donne rendez-vous au Salon du Cheval de Paris du 29 novembre au 7 décembre dans un hall 5 entièrement refait. Pour la première fois, tous les services seront groupés. L'espace CNTE comptera, comme à l'habitude des stands clubs, départements et régions. L'espace sport et club sera dédié à l'information des visiteurs. Vous pourrez y rencontrer les voix que vous avez toute l'année en ligne à FFE Club et à la DTN. Le service communication vous accueillera sur l'espace réception pour une pause conviviale.

AG FFE

L'AG FFE aura lieu le jeudi 4 décembre à partir de 14 h salle Sirius. Retour des bulletins de vote par correspondance avant le lundi 24 novembre.

Innovation pédagogique

Le trophée Generali de l'innovation pédagogique sera remis aux lauréats le jeudi 4 décembre à l'issue de l'AG FFE

Réunir les renseignements suivants pour effectuer la saisie sur www.ffe.com

N° DU CONCOURS : _ _ _ _ DATE : _/~/200_ DISCIPLINE :
ORGANISATEUR : Code adhérent FFE : _ _ _ _ _ _ _ _ (adhésion saison en cours obligatoire)
Adresse précise du lieu du concours :
.....
Accès au concours : (direction, routes, etc)
.....
Tél renseignements : Tel Horaires :
Site internet (organisateur de concours) :
Nom du pdt du jury / Arbitre : Tél.
Nom du chef de piste / traceur : Tél.
Commissaire au paddock : Tél.
Nom des membres du jury :

Paddock : Sable Terre Herbe **Chronométrage :** Electronique Manuel
Piste 1 : Sable Terre Herbe Dimension : __m. x __m. Extérieure Indoor
Piste 2 : Sable Terre Herbe Dimension : __m. x __m. Extérieure Indoor
Boxes à louer Tarifs : _____ € Si vous ne voulez pas d'engagements sur le terrain, cochez cette case

Ordre des épreuves																				
Catégorie (Ex D1P)																				
Piste n°																				
Horaire																				
Engt extérieur limités à																				
Prix engt terrain €																				
Barème																				

Ordre des épreuves																				
Catégorie (Ex D1P)																				
Piste n°																				
Horaire																				
Engt extérieur limités à																				
Prix engt terrain €																				
Barème																				

Précisions diverses (ordre épreuves, déroulement sur deux jours, épreuves GICE, cadeaux, soirées, repas, hébergement, etc).

● **Cas N° 02/2003 Marie Pellegrin**

1. Dans sa séance publique du mardi 23 septembre 2003, la Commission Fédérale de Lutte contre le Dopage de première instance de la Fédération Française d'Équitation a examiné la réclamation portée contre vous sur le fondement de la loi n° 89-432 du 28 juin 1989 à la suite du contrôle anti-dopage effectué par le Docteur Jamme le 16/03/03 sur le cheval Merlijn que vous montiez lors du CSO d'Alès, concours n° 200330009.

2. L'analyse des prélèvements a révélé la présence de 2- (1- hydroxyethyl) promazine (métabolite de l'acépromazine), substances interdites par application combinée de l'article 1er alinéa 1 de la loi précitée et de l'arrêté du 21 novembre 1996.

Vous avez souhaité faire réaliser une analyse de contrôle sur l'échantillon B le 28 avril 2003, puis vous vous êtes rétractée le 2 juin 2003. Vous n'avez pas souhaité faire réaliser une enquête de terrain.

3. La Commission a pris connaissance de votre dossier, de vos correspondances et entendu vos observations orales.

4. L'utilisation des produits ci-dessus désignés étant de nature à affecter les résultats des épreuves auxquelles vous avez participé, la Commission, après en avoir délibéré, a prononcé :

La sanction disciplinaire de la suspension de votre licence de compétition pour une durée de 3 mois. Néanmoins compte tenu des circonstances particulières que vous avez mentionnées, la commission a décidé de vous accorder un sursis total.

La suspension du cheval Merlijn jusqu'à exécution des obligations énoncées à l'article 7 de la présente décision.. La sanction de l'amende pour un montant de 300 Euros dont vous vous acquitterez auprès de la Fédération Française d'Équitation.

5. Conformément aux dispositions de l'article 74 du

règlement intérieur (annexe dopage) de la Fédération Française d'Équitation, la présente sanction entraîne votre déclassement ainsi que celui du cheval Merlijn dans toutes les épreuves du concours à l'occasion duquel le prélèvement a été effectué.

Elle vous impose, en outre, la restitution des prix, primes et récompenses obtenus à l'occasion de ce concours.

6. Vous ne pourrez reprendre vos activités de compétition qu'après avoir justifié de l'exécution de la sanction et de toutes les conséquences qu'elle comporte, notamment l'acquiescement de l'amende à laquelle vous avez été condamné.

7. Ainsi que le prévoit l'article 77 du règlement intérieur (annexe dopage) de la Fédération Française d'Équitation, le cheval Merlijn ne pourra reprendre la compétition qu'après avoir subi à votre demande et à vos frais, un nouveau contrôle anti-dopage effectué dans les conditions prévues aux articles 4 à 7 du décret n° 91-837 du 30 août 1991.

● **Cas N° 05/2003 : Thierry Beck**

1. Dans sa séance publique du mardi 23 septembre 2003, la Commission Fédérale de Lutte contre le Dopage de première instance de la Fédération Française d'Équitation a examiné la réclamation portée contre vous sur le fondement de la loi n° 89-432 du 28 juin 1989 à la suite du contrôle anti-dopage effectué par le Docteur Chautemps le 26/04/03 sur le cheval Largeto que vous montiez lors de l'épreuve de dressage d'attelage de Verquigneul La Bourse, concours n°200362017.

2. L'analyse des prélèvements a révélé la présence de phénylbutazone et oxyphénylbutazone, substances interdites par application combinée de l'article 1er alinéa 1 de la loi précitée et de l'arrêté du 21 novembre 1996.

Vous n'avez souhaité faire réaliser ni une contre expertise, ni une enquête de terrain.

3. La Commission a pris connaissance de votre dossier, des pièces écrites et a entendu vos observations orales.

4. L'utilisation des produits ci-dessus désignés étant de nature à affecter les résultats des épreuves auxquelles vous avez participé, la Commission, après en avoir délibéré, a prononcé :

La sanction disciplinaire de la suspension de votre licence de compétition pour une durée de 2 mois. Néanmoins compte tenu des circonstances particulières que vous avez mentionnées, la commission a décidé de vous accorder un sursis total.

La suspension du cheval Largeto jusqu'à exécution des obligations énoncées à l'article 7 de la présente décision.

La sanction de l'amende pour un montant de 300 Euros dont vous vous acquitterez auprès de la Fédération Française d'Équitation.

5. Conformément aux dispositions de l'article 74 du règlement intérieur (annexe dopage) de la Fédération Française d'Équitation, la présente sanction entraîne votre déclassement ainsi que celui du cheval Largeto dans toutes les épreuves du concours à l'occasion duquel le prélèvement a été effectué.

Elle vous impose, en outre, la restitution des prix, primes et récompenses obtenus à l'occasion de ce concours.

6. Vous ne pourrez reprendre vos activités de compétition qu'après avoir justifié de l'exécution de la sanction et de toutes les conséquences qu'elle comporte, notamment l'acquiescement de l'amende à laquelle vous avez été condamné.

7. Ainsi que le prévoit l'article 77 du règlement intérieur (annexe dopage) de la Fédération Française d'Équitation, le cheval Largeto ne pourra reprendre la compétition qu'après avoir subi à votre demande et à vos frais, un nouveau contrôle anti-dopage effectué dans les

conditions prévues aux articles 4 à 7 du décret n° 91-837 du 30 août 1991.

● **Cas N°06/2003 : Wilfried Puthinier**

1. Dans sa séance publique du mardi 23 septembre 2003, la Commission Fédérale de Lutte contre le Dopage de première instance de la Fédération Française d'Équitation a examiné la réclamation portée contre vous sur le fondement de la loi n° 89-432 du 28 juin 1989 à la suite du contrôle anti-dopage effectué par le Docteur Delorme le 04.05.03 sur le cheval Féline de Chanay que vous montiez lors du concours de dressage de Montoisson, concours n°200326006.

2. L'analyse des prélèvements a révélé la présence de dexaméthazone, substance interdite par application combinée de l'article 1er alinéa 1 de la loi précitée et de l'arrêté du 21 novembre 1996.

Vous n'avez souhaité faire réaliser ni une contre expertise, ni une enquête de terrain.

3. La Commission a pris connaissance de votre dossier, des pièces écrites et a entendu vos observations orales.

4. L'utilisation du produit ci-dessus désigné étant de nature à affecter les résultats des épreuves auxquelles vous avez participé, la Commission, après en avoir délibéré, a prononcé :

La suspension du cheval Féline de Chanay jusqu'à exécution des obligations énoncées à l'article 7 de la présente décision.

La sanction de l'amende pour un montant de 300 Euros dont vous vous acquitterez auprès de la Fédération Française d'Équitation et dont la commission constate la solidarité dans la responsabilité de Madame Brigitte Guigard eu égard aux circonstances toutes spéciales dans lesquelles vous avez monté le cheval Féline de Chanay.

5. Conformément aux dispositions de l'article 74 du règlement intérieur (annexe dopage) de la Fédération

Française d'Equitation, la présente sanction entraîne votre déclassement ainsi que celui du cheval Féline de Chanay dans toutes les épreuves du concours à l'occasion duquel le prélèvement a été effectué.

Elle vous impose, en outre, la restitution des prix, primes et récompenses obtenus à l'occasion de ce concours.

6. Vous ne pourrez reprendre vos activités de compétition qu'après avoir justifié de l'exécution de la sanction et de toutes les conséquences qu'elle comporte, notamment l'acquiescement de l'amende à laquelle vous avez été condamné.

7. Ainsi que le prévoit l'article 77 du règlement intérieur (annexe dopage) de la Fédération Française d'Equitation, le cheval Féline de Chanay ne pourra reprendre la compétition qu'après avoir subi à votre demande et à vos frais, un nouveau contrôle anti-dopage effectué dans les conditions prévues aux articles 4 à 7 du décret n° 91-837 du 30 août 1991.

● Cas N° 07/2003 : Jérôme Bonafons

1. Dans sa séance publique du mardi 23 septembre 2003, la Commission Fédérale de Lutte contre le Dopage de première instance de la Fédération Française d'Equitation a examiné la réclamation portée contre vous sur le fondement de la loi n° 89-432 du 28 juin 1989 à la suite du contrôle anti-dopage effectué par le Docteur Vallarino le 25/05/03 sur le cheval Hélios du Salbey que vous montiez lors du concours de CSO de Notre Dame d'Estrées, concours n° 200314004.

2. L'analyse des prélèvements a révélé la présence de dexaméthazone et d'hydroxymépipivacaine (Métabolite de la mépipivacaine), substances interdites par application combinée de l'article 1^{er} alinéa 1 de la loi précitée et de l'arrêté du 21 novembre 1996.

Vous n'avez souhaité faire réaliser ni une contre expertise,

ni une enquête de terrain.

3. La Commission a pris connaissance de votre dossier et de votre courrier du 22/09/2003.

4. L'utilisation des produits ci-dessus désignés étant de nature à affecter les résultats des épreuves auxquelles vous avez participé, la Commission, après en avoir délibéré, a prononcé :

La sanction disciplinaire de la suspension de votre licence de compétition pour une durée de 4 mois à compter du 1^{er} mars 2004.

La suspension du cheval Hélios du Salbey jusqu'à exécution des obligations énoncées à l'article 7 de la présente décision.

La sanction de l'amende pour un montant de 600 Euros dont vous vous acquiterez auprès de la Fédération Française d'Equitation.

5. Conformément aux dispositions de l'article 74 du règlement intérieur (annexe dopage) de la Fédération Française d'Equitation, la présente sanction entraîne votre déclassement ainsi que celui du cheval Hélios du Salbey dans toutes les épreuves du concours à l'occasion duquel le prélèvement a été effectué.

Elle vous impose, en outre, la restitution des prix, primes et récompenses obtenus à l'occasion de ce concours.

6. Vous ne pourrez reprendre vos activités de compétition qu'après avoir justifié de l'exécution de la sanction et de toutes les conséquences qu'elle comporte, notamment l'acquiescement de l'amende à laquelle vous avez été condamné.

7. Ainsi que le prévoit l'article 77 du règlement intérieur (annexe dopage) de la Fédération Française d'Equitation, le cheval Hélios du Salbey ne pourra reprendre la compétition qu'après avoir subi à votre demande et à vos frais, un nouveau contrôle anti-dopage effectué dans les conditions prévues aux articles 4 à 7 du décret n° 91-837 du 30 août 1991.

● Cas N°08/2003 : Charles-Albert Hamm

1. Dans sa séance publique du mardi 23 septembre 2003, la Commission Fédérale de Lutte contre le Dopage de première instance de la Fédération Française d'Equitation a examiné la réclamation portée contre vous sur le fondement de la loi n° 89-432 du 28 juin 1989 à la suite du contrôle anti-dopage effectué par le Docteur Grobet le 22/06/03 sur le cheval Vif de Poupetiere que vous montiez lors du concours de CSO de Ebreuil, concours n° 200303014.

2. L'analyse des prélèvements a révélé la présence de ketoprofène, substance interdite par application combinée de l'article 1^{er} alinéa 1 de la loi précitée et de l'arrêté du 21 novembre 1996.

Vous n'avez souhaité faire réaliser ni une contre expertise, ni une enquête de terrain.

3. La Commission a pris connaissance de votre dossier, des pièces écrites et a entendu vos observations orales.

4. L'utilisation du produit ci-dessus désigné étant de nature à affecter les résultats des épreuves auxquelles vous avez participé, la Commission, après en avoir délibéré, a prononcé :

La sanction disciplinaire de la suspension de votre licence de compétition pour une durée de 3 mois à compter du 1^{er} mars 2004.

La suspension du cheval Vif de Poupetiere jusqu'à exécution des obligations énoncées à l'article 7 de la présente décision.

La sanction de l'amende pour un montant de 400 Euros dont vous vous acquiterez auprès de la Fédération Française d'Equitation.

5. Conformément aux dispositions de l'article 74 du règlement intérieur (annexe dopage) de la Fédération Française d'Equitation, la présente sanction entraîne votre déclassement ainsi que celui du cheval Vif de Poupetiere dans toutes les épreuves du concours à l'occasion duquel le prélèvement a été effectué.

Elle vous impose, en outre, la restitution des prix, primes et récompenses obtenus à l'occasion de ce concours.

6. Vous ne pourrez reprendre vos activités de compétition qu'après avoir justifié de l'exécution de la sanction et de toutes les conséquences qu'elle comporte, notamment l'acquiescement de l'amende à laquelle vous avez été condamné.

7. Ainsi que le prévoit l'article 77 du règlement intérieur (annexe dopage) de la Fédération Française d'Equitation, le cheval Vif de Poupetiere ne pourra reprendre la compétition qu'après avoir subi à votre demande et à vos frais, un nouveau contrôle anti-dopage effectué dans les conditions prévues aux articles 4 à 7 du décret n° 91-837 du 30 août 1991.

● Cas N° 10/2003 : X...

1. Dans sa séance publique du mardi 23 septembre 2003, la Commission Fédérale de Lutte contre le Dopage de première instance de la Fédération Française d'Equitation a examiné la réclamation portée contre vous sur le fondement de la loi n° 89-432 du 28 juin 1989 à la suite du contrôle anti-dopage effectué par le Docteur Bonal le 03/07/03 sur le poney Filou de Brécourt que vous montiez lors du concours club ponam D1 open de Lamotte-Beuvron.

2. L'analyse des prélèvements a révélé la présence de 4- méthylaminoantipyrine (métabolite de la dipyrone), substances interdites par application combinée de l'article 1^{er} alinéa 1 de la loi précitée et de l'arrêté du 21 novembre 1996.

Vous n'avez souhaité faire réaliser ni une contre expertise, ni une enquête de terrain.

3. La Commission a pris connaissance de votre dossier, des pièces écrites et a entendu vos observations orales.

4. L'utilisation des produits ci-dessus désignés étant de nature à affecter les résultats des épreuves auxquelles vous avez participé, la

Commission, après en avoir délibéré, a prononcé :

La sanction disciplinaire de la suspension de votre licence de compétition pour une durée de 3 mois. Néanmoins compte tenu des circonstances particulières que vous avez mentionnées, la commission a décidé de vous accorder un sursis de 2 mois. La suspension du poney Filou de Brécourt jusqu'à exécution des obligations énoncées à l'article 7 de la présente décision.

La sanction de l'amende pour un montant de 600 Euros dont vous vous acquiterez auprès de la Fédération Française d'Equitation, étant entendu que la Commission a bien pris acte de l'aveu écrit de la responsabilité de Madame Marie-Ange Merrier, gérante du Poney-Club de Rêve et Propriétaire de Filou de Brécourt.

5. Conformément aux dispositions de l'article 74 du règlement intérieur (annexe dopage) de la Fédération Française d'Equitation, la présente sanction entraîne votre déclassement ainsi que celui du poney Filou de Brécourt dans toutes les épreuves du concours à l'occasion duquel le prélèvement a été effectué.

Elle vous impose, en outre, la restitution des prix, primes et récompenses obtenus à l'occasion de ce concours.

6. Vous ne pourrez reprendre vos activités de compétition qu'après avoir justifié de l'exécution de la sanction et de toutes les conséquences qu'elle comporte, notamment l'acquittement de l'amende à laquelle vous avez été condamné.

7. Ainsi que le prévoit l'article 77 du règlement intérieur (annexe dopage) de la Fédération Française d'Equitation, le poney Filou de Brécourt ne pourra reprendre la compétition qu'après avoir subi à votre demande et à vos frais, un nouveau contrôle anti-dopage effectué dans les conditions prévues aux articles 4 à 7 du décret n° 91-837 du 30 août 1991.

● Cas N° 01/2003 Martin LATORRE

1. Dans sa séance publique du mardi 23 septembre 2003, la Commission Fédérale de Lutte contre le Dopage de première instance de la Fédération Française d'Equitation a examiné la réclamation portée contre vous sur le fondement de la loi n° 89-432 du 28 juin 1989 à la suite du contrôle anti-dopage effectué par le Docteur BONAL le 23/02/03 sur le cheval EROX D'ARTOIRE que vous montiez lors du petit grand prix de CSO de Versailles, concours n°200378002.

2. L'analyse des prélèvements a révélé la présence phénylbutazone et oxyphénylbutazone, substances interdites par application combinée de l'article 1er alinéa 1 de la loi précitée et de l'arrêté du 21 novembre 1996.

Vous n'avez souhaité faire réaliser ni une contre expertise, ni une enquête de terrain.

3. La Commission a pris connaissance de votre dossier et entendu vos observations orales.

4. L'utilisation des produits ci-dessus désignés étant de nature à affecter les résultats des épreuves auxquelles vous avez participé, la Commission, après en avoir délibéré, a prononcé :

a) La sanction disciplinaire de la suspension de votre licence de compétition pour une durée de 3 mois. Néanmoins compte tenu des circonstances particulières que vous avez mentionnées, la commission a décidé de vous accorder un sursis total.

b) La suspension du cheval EROX D'ARTOIRE jusqu'à exécution des obligations énoncées à l'article 7 de la présente décision.

c) La sanction de l'amende pour un montant de 300 Euros dont vous vous acquiterez auprès de la Fédération Française d'Equitation.

5. Conformément aux dispositions de l'article 74 du règlement intérieur (annexe dopage) de la Fédération Française d'Equitation, la présente sanction entraîne votre

déclassement ainsi que celui du cheval EROX D'ARTOIRE dans toutes les épreuves du concours à l'occasion duquel le prélèvement a été effectué.

Elle vous impose, en outre, la restitution des prix, primes et récompenses obtenus à l'occasion de ce concours.

6. Vous ne pourrez reprendre vos activités de compétition qu'après avoir justifié de l'exécution de la sanction et de toutes les conséquences qu'elle comporte, notamment l'acquittement de l'amende à laquelle vous avez été condamné.

7. Ainsi que le prévoit l'article 77 du règlement intérieur (annexe dopage) de la Fédération Française d'Equitation, le cheval EROX D'ARTOIRE ne pourra reprendre la compétition qu'après avoir subi à votre demande et à vos frais, un nouveau contrôle anti-dopage effectué dans les conditions prévues aux articles 4 à 7 du décret n° 91-837 du 30 août 1991.

● Cas N°04/2003 : Thierry RAMAGE

1. Dans sa séance publique du mardi 23 septembre 2003, la Commission Fédérale de Lutte contre le Dopage de première instance de la Fédération Française d'Equitation a examiné la réclamation portée contre vous sur le fondement de la loi n° 89-432 du 28 juin 1989 à la suite du contrôle anti-dopage effectué par le Docteur HENNION le 20/04/03 sur le cheval VAGABOND DE CHANAY que vous montiez lors du concours d'attelage de Castries, concours n° 200334005.

2. L'analyse des prélèvements a révélé la présence de naproxene, substance interdite par application combinée de l'article 1er alinéa 1 de la loi précitée et de l'arrêté du 21 novembre 1996.

Vous avez souhaité faire réaliser une analyse de contrôle sur l'échantillon B le 9 juillet 2003. Cette analyse a confirmé le résultat de l'analyse de l'échantillon A.

3. La Commission a pris connaissance de votre dossier,

de vos observations écrites et a entendu vos observations orales.

4. L'utilisation du produit ci-dessus désigné étant de nature à affecter les résultats des épreuves auxquelles vous avez participé, la Commission, après en avoir délibéré, a prononcé :

d) La sanction disciplinaire de la suspension de votre licence de compétition pour une durée de 3 mois. Néanmoins compte tenu des circonstances particulières que vous avez mentionnées, la commission a décidé de vous accorder un sursis total.

e) La suspension du cheval VAGABOND DE CHANAY jusqu'à exécution des obligations énoncées à l'article 7 de la présente décision.

f) La sanction de l'amende pour un montant de 400 Euros dont vous vous acquiterez auprès de la Fédération Française d'Equitation.

5. Conformément aux dispositions de l'article 74 du règlement intérieur (annexe dopage) de la Fédération Française d'Equitation, la présente sanction entraîne votre déclassement ainsi que celui du cheval VAGABOND DE CHANAY dans toutes les épreuves du concours à l'occasion duquel le prélèvement a été effectué.

Elle vous impose, en outre, la restitution des prix, primes et récompenses obtenus à l'occasion de ce concours.

6. Vous ne pourrez reprendre vos activités de compétition qu'après avoir justifié de l'exécution de la sanction et de toutes les conséquences qu'elle comporte, notamment l'acquittement de l'amende à laquelle vous avez été condamné.

7. Ainsi que le prévoit l'article 77 du règlement intérieur (annexe dopage) de la Fédération Française d'Equitation, le cheval VAGABOND DE CHANAY ne pourra reprendre la compétition qu'après avoir subi à votre demande et à vos frais, un nouveau contrôle anti-dopage effectué dans les conditions prévues aux articles 4 à 7 du décret n° 91-837 du 30 août 1991.

90 000 engagés en septembre

Sources FFE Compet et SIF. Le tableau cumule les clôtures des semaines 36 à 40

En concours SIF, les équipes sont comptabilisées pour le nombre de couples les composant.

		Sept 2002	Sept 2003	Evolution	2002	2003	Evolution
Concours	Amateur & Pro	263	303	15,21%	1 923	2 048	6,50%
	SHF	17	19	11,76%	814	806	-0,98%
	Total FFE Compet	280	320	14,29%	2 227	2 349	5,48%
	Club & Ponam	223	270	21,08%	2376	2798	17,76%
	ANPFS	1	0		396	345	-12,88%
	Total SIF	224	270	20,54%	2772	3143	13,38%
	Total général	504	590	17,06%	4999	5492	9,86%
Epreuves	Amateur & Pro	1 736	1 797	3,51%	13 642	14 020	2,77%
	SHF	93	85	-8,60%	3 991	5 132	28,59%
	Total FFE Compet	1 829	1 882	2,90%	17 633	19 152	8,61%
	Club & Ponam	1394	1649	18,29%	13449	15484	15,13%
	ANPFS	3	0		1823	1660	-8,94%
	Total SIF	1397	1649	18,04%	15272	17144	12,26%
	Total général	3226	3531	9,45%	32905	36296	10,31%
Engagés	Amateur & Pro	72 227	73 008	1,08%	582 320	565 830	-2,83%
	SHF	1 867	1 685	-9,75%	128 337	129 831	1,16%
	Total FFE Compet	74 094	74 693	0,81%	710 657	695 661	-2,11%
	Club & Ponam	15838	19912	25,72%	164467	198531	20,71%
	ANPFS	57	0		6312	6230	-1,30%
	Total SIF	15895	19912	25,27%	170779	204761	19,90%
	Total général	89989	94605	5,13%	881436	900422	2,15%
dont CSO	Amateur & Pro	65 764	65 873	0,17%	530 556	516 279	-2,69%
	SHF	457	413	-9,63%	118 786	118 687	-0,08%
	Total FFE Compet	66 221	66 286	0,10%	649 342	634 966	-2,21%
	Club & Ponam	12983	16358	26,00%	126097	148779	17,99%
	ANPFS	0	0		5834	5741	-1,59%
	Total SIF	12983	16358	26,00%	131931	154520	17,12%
	Total général	79204	82644	4,34%	781273	789486	1,05%
dont CCE	Amateur & Pro	2 709	3 076	13,55%	23 693	23 133	-2,36%
	SHF	472	614	30,08%	5 537	6 181	11,63%
	Total FFE Compet	3 181	3 690	16,00%	29 230	29 314	0,29%
	Club & Ponam	1994	2082	4,41%	16786	18489	10,15%
	Total SIF	1994	2082	4,41%	16786	18489	10,15%
	Total général	5175	5772	11,54%	46016	47803	3,88%
	dont DRE	Amateur & Pro	2 928	3 456	18,03%	22 334	22 947
SHF		481	150	-68,81%	2 335	2 531	8,39%
Total FFE Compet		3 409	3 606	5,78%	24 669	25 478	3,28%
Club & Ponam		350	441	26,00%	5844	7541	29,04%
ANPFS		57	0		478	489	2,30%
Total SIF		407	441	8,35%	6322	8030	27,02%
Total général		3816	4047	6,05%	30991	33508	8,12%

Disc	Dates	Lieu	Catégorie	Disc	Dates	Lieu	Catégorie
ATT	26 déc-30 déc	Mechelen BEL	CAI-W	CSO	19 déc-21 déc	Milan ITA	CSI***indoor
CCE	3 déc-7 déc	Puhinui NZL	CCI***/**	CSO	20 déc	Taupo NZL	CSI-W
CCE	11 déc-14 déc	Pukemarama NZL	CCI*/CCIJ*	CSO	26 déc-30 déc	Mechelen BEL	CSI-W/CSI*/CSIJ-A
CCE	11 déc-14 déc	Santa Lucia MEX	Eventing America's Cup**	CSO	27 déc-30 déc	Wierden NED	CSIP-A
CCE	12 déc-14 déc	Lakes & Craters, VIC AUS	CCI*/CIC**	DRE	11 déc-14 déc	Maastricht NED	CDI-W
CSO	4 déc-7 déc	Genève SUI	CSI-W	DRE	12 déc-13 déc	Werribee, VIC AUS	CDI-W final
CSO	4 déc-7 déc	Hengelo NED	CSIYJP	DRE	12 déc-13 déc	Milan ITA	CDI** indoor
CSO	4 déc-7 déc	Santiago	CSI(-W)	DRE	26 déc-30 déc	Mechelen BEL	CDI-W
CSO	5 déc-7 déc	Bois le Roi FR	CSIJ-A/B/CSIP-A	END	4 déc	Al Wathba (120 km), UAE	CEI**
CSO	5 déc-7 déc	Poznan POL	CSI-W	END	5 déc-7 déc	Santa Susana, BCN (200km) ESP	CEI***
CSO	6 déc	Tonimbuk, VIC AUS	CSI-W indoor	END	11 déc	Dubai (120 km) UAE	CEI**
CSO	11 déc-14 déc	Frankfurt GER	CSI***	END	13 déc	Burrowye, VIC (110 km) AUS	CEI**
CSO	11 déc-14 déc	Maastricht NED	CSI****	END	18 déc	Dubai (120 km) UAE	CEI**
CSO	12 déc-14 déc	Barcelone ESP	CSI*	END	20 déc	Doha (80 km) QAT	CEIYJ**
CSO	12 déc-14 déc	La Coruna ESP	CSI-A	END	25 déc	Bahrain (110 km) BRN	CEI**
CSO	18 déc-22 déc	Olympia GB	CSI-W	END	25 déc	Dubai (130 km) UAE	CEI**

Concours Amateurs & Pro Décembre 2003

DISC	DEBUT	RÉGION	CATEGORIES	ORGANISATEUR	N°	CLOTURE
DR	07 déc	ILE DE FRANCE 92 JARDY MARNES LA COQUETTE	Nat. Am 4	M. FELTESSE et Mlle ARCHAMBAULT Haras de Jardy 92430 MARNES LA COQUETTE - T 01 47 01 35 30 F 01 47 41 83 77	200392017	25/11/2003
DR	11 déc	ILE DE FRANCE 92 JARDY MARNES LA COQUETTE	Nat. Am 4	M. FELTESSE et Mlle ARCHAMBAULT Haras de Jardy 92430 MARNES LA COQUETTE T 01 47 01 35 30 F 01 47 41 83 77	200392018	02/11/2003
SO	07 déc	BRETAGNE 35 ST MALO ST COULOMB	Nat. Am 3 Nat. Am 4	Mme et M. MAINIER La Cravache 35350 SAINT COULOMB T 02 99 81 65 03	200335050	25/11/2003
SO	13 déc	CHAMPAGNE-ARDENNES 51 REIMS TINQUEUX	Nat. PRO 2 GP Nat. Am 3 Nat. Am 4	M. Didier GONDE 46 rue de Mars 51100 REIMS T 06 07 49 13 09 / 03 26 82 03 99 F 03 26 82 03 99	200351027	02/12/2003
SO	14 déc	NORD 59 GRAVELINES	Nat. Am 3 Nat. Am 4 GP	Mlle Claire DUPONCHELLE 44 bis rue Ch. Leurette 59820 GRAVELINES T 03 28 65 39 00 F 03 28 65 24 27	200359084	02/12/2003
SO	18 déc	ILE DE FRANCE 92 JARDY MARNES LA COQUETTE	Hunter	M. CATIER Haras de Jardy 92430 MARNES LA COQUETTE T 01 47 01 35 30 F 01 47 41 83 77	200392023	09/12/2003

Sommaire BO des concours amateur & pro

BO FFE Compet N°37

C561 ANSF-HN

Commission approbation SF et AA

BO FFE Compet N°38

C565 Challenge
C565 CDE 50

Concours de Vannes 14-16 novembre
Finales départementales CSO

BO FFE Compet N°39

C569 FFE
C571 CRE Midi
C572 Ministère agriculture

Rectificatifs liste techniciens FFE
Règlement championnats CSO
Modalités attribution des encouragements compétitions 2004

30 novembre
Clôture du
premier
calendrier

Date limite : 30 novembre 2003

**Pensez à inscrire vos DUC sur
www.ffe.com avant le 30 novembre
pour tous les concours ayant lieu
entre le 1er février et le 31 juillet.**

Concours club & ponam en *Décembre*

Disc	Date	Region	Epreuves	Horaires	Organisateur - Lieu - Information	N°	Clot 12 h	Engt minitel	Engt terrain
CSO	21-déc	Nord Pas de Calais	E3 E2 E1	Debut 9h. Engt 12 Eur.	A C H d'Hardelot. Av Charlemagne. 62152 Hardelot. 03-21-91-83-77.	4203	12-déc	OUI	
CSO	21-déc	Ile de France	D2P D1P	Contacteur club. Engt 11/16 Eur	APCO tel: 01-64-40-31-31. Lieu: Domaine de LIPICA. 1 rd point du Manege. 77330 Ozoir la Ferriere. D2P: 50 eng max. D1P apres GP. Horaires a partir du 16-12 12h.	4204	12-déc	NON	
Hunter	21-déc	Ile de France	E1 E2 E1 E2	Contacteur club. Engt 13/30 Eur	Haras de Jardy. Bld de Jardy 92430 Marnes la Coquette. Tel: 01-47-01-35-30. Horaires a partir du 19-12 17h. Engt individuel et equipes.	4205	12-déc	NON	
CSO	21-déc	Ile de France	E2 E1	Contacteur club. Engt 8 Eur.	Centre Equestre de Buzenval. 16 rue du Champrier. 92500 Rueil Malmaison. Tel: 01-47-51-97-33.	4206	12-déc	NON	
Attelage	21-déc	Ile de France	POUS BENJ MIN CAD	Contacteur club. Engt 10 Eur.	C E de Viarmes. Moulin de Giez. 95270 Viarmes. 01-34-09-35-09. Horaires au 06-87-10-70-21.	4207	12-déc	NON	
CSO	21-déc	Picardie	D1P C1P B1P D1 C1 B1 OP1 A1 A2 OP2 D2P C2P B2P D2 C2 B2 OP3	Contacteur club. 10/11/12/14 E.	Centre Equestre de Picardie. Rte de Cottenchy. 80440 Boves. Tel: 03-22-09-37-36.	4208	12-déc	OUI	
DRE	21-déc	Poitou Charentes	E3I E2I E1I	Debut 9h. Engt 10 Eur.	CDE Charente. Tel 05-45-61-12-36. Lieu: Etrier Charentais. La Tourette. 16400 La Couronne. Reprises Club Imposees.	4209	12-déc	OUI	
DRE	21-déc	Provence	B1 D1 D1P E1I B2P C2P D2P E2I OP2I OP3I	Debut 8h. Engt 12 Eur.	Centre Equestre Les Piboules. Estelle Thevenot. Route de Villelaure. 84120 Pertuis. Tel 04-90-09-92-95.	4210	12-déc	OUI	
DRE	22-déc	Provence	B1 D1 D1P E1I B2P C2P D2P E2I OP2I OP3I	Debut 8h. Engt 12 Eur.	Centre Equestre Les Piboules. Estelle Thevenot. Route de Villelaure. 84120 Pertuis. Tel 04-90-09-92-95.	4211	12-déc	OUI	

Calendrier 2003-2004 des sessions BAP & APB

Les dossiers de candidature doivent être demandés à FFE CLUB et retournés à FFE CLUB au plus tard 15 jours avant la date de l'examen. Sont complétées les sessions dont FFE Club a reçu l'avant programme officiel.

Date	Région organisatrice	Lieu de la session	Candidats
Sa 18 oct BAP & APB	Champagne-Ardennes Inès Ferté 03 24 38 82 20	Poney Club d'Avançon 7, rue Achille Monceau 08300 Avançon 03 24 38 82 20	De la région : 05 Hors région : 01
Me 29 oct	Auvergne Pascal Bioulac 04 73 34 86 06	Poney Club de Givarlais 03190 Givarlais 04 70 06 06 76	De la région : 10 Hors région : 10
Me 17 déc	Normandie Patricia Voeltzel 02 32 55 77 03	PC d'Agon Coutainville Charrière du commerce 50230 Agon Coutainville 02 33 47 00 42	De la région : 03 Hors région : 17
Ma 17 et Me 18 déc	Pays de la Loire Sophie Normand 02 40 46 02 13	Poney Club la Salantine Ferme du Houssais 44800 St Herblain 02 40 46 02 13	De la région : 20 Hors région : 05
Sa 21 fév 2004	Midi-Pyrénées Gildas Lotte 05 63 42 06 45	Club Figeacois Poney et Cheval avenue de Nayrac 46100 Figeac 05 65 34 70 57	De la région : 12 Hors région : 00
Je 13 mai Ve 14 mai	Ile de France Jean-Luc Auclair 01 69 07 51 10	Prévisionnel	
Sa 15 mai 2004	Poitou-Charentes Cyril Barreau 05 49 29 04 04	Poney Club Le Loup Garou 79120 Lezay 05 49 29 04 04	De la région : 10 Hors région : 02
Ma 25 Me 26 mai 2004	Nord Pas De Calais Edith Cuvelier 06 08 54 67 60	Ma 25 matin Centre Equestre des 3 DES Rond Point des Acacias 59790 Ronchin 03 20 67 04 95 Ma 25 après-midi et Me 26 Poney Club de Villeneuve d'Ascq Ferme de Verbeke Avenue du Canteleu 59650 Villeneuve d'Ascq 03 20 05 26 39	De la région : 14 Hors région : 00
Ma 8 juin BAP & APB	Normandie Patricia Voeltzel 02 32 55 77 03	Prévisionnel	

Avis de fermeture

FFE Club sera fermé le lundi 10 novembre 2003 et du 24 décembre 2003 au 4 janvier 2004. Une permanence sera assurée pour le traitement du courrier et des fax urgents entre Noël et le 4 janvier.